RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Depuis le 1er janvier 2018, EDC applique les règles de dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Par conséquent, le solde d'ouverture des résultats non distribués a augmenté de 400 millions de dollars, conformément à nos attentes. Comme la norme le permet, les informations des périodes de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées. Par conséquent, les résultats de l'exercice considéré sont conformes à IFRS 9, alors que ceux de 2017 sont conformes à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Pour cette raison, le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, ainsi que les dotations correspondantes, ne sont pas directement comparables. La note 2 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres informations sur la transition aux règles de dépréciation prescrites par IFRS 9.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives
Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

APERÇU ÉCONOMIQUE 73
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS 74
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers 74
PERFORMANCE FINANCIÈRE 75
Produits du financement et des placements, montant net 75
Primes d'assurance et commissions de garantie nettes 77
Autres (produits) ou charges 77
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit 78
Charges liées aux sinistres 79
Charges administratives 79
SITUATION FINANCIÈRE 80
Résumé de l'État de la situation financière 80
Analyse du Plan d'entreprise 80
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit 82
- Concentration de l'exposition 82
- Portefeuille de financement 83
- Portefeuille d'assurances 86
- Titres négociables et instruments dérivés 89

Gestion du capital 90
Relations avec les investisseurs 91
Accords non comptabilisés 91
Instruments financiers 92
Aperçu de la gestion des risques 92
Gouvernance des risques, supervision et conception 93
- Le conseil et ses comités 94
- La direction et ses principaux comités sur les risques 94
- Principaux groupes de gestion des risques 95

Modules de risque 96
- Gestion du risque financier 96
- Gestion du risque opérationnel 101
- Gestion du risque stratégique 101

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES 102
Changement de normes comptables 102
Mesures de performance non conformes aux IFRS 103
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE 104

APERÇU ÉCONOMIQUE

Après deux années d'accélération de croissance et de revitalisation du commerce international, l'économie mondiale a réalisé une excellente performance en 2018. En effet, selon le Fonds monétaire international, le PIB mondial a connu une croissance de 3,7 %. Toutefois, cet envol s'est atténué au deuxième semestre en raison du degré élevé d'incertitude associée aux politiques sur le commerce international, de la volatilité accrue des marchés financiers et de la faiblesse des principaux indicateurs dans les économies clés telles que la Chine.

Parmi les économies avancées, les États-Unis ont devancé tous les autres sur le plan de la croissance. Effectivement, la croissance du PIB américain a remonté en 2018, affichant un taux de 2,9 % à la fin de l'année, grâce à une croissance soutenue de l'emploi, aux baisses d'impôt et à d'autres mesures de stimulation budgétaire. Dans pareil contexte, la Réserve fédérale a augmenté le taux d'intérêt directeur à quatre reprises durant l'année dans une démarche de normalisation continue de la situation financière, le taux cible des fonds fédéraux clôturant l'année dans une fourchette de 2,25 % à 2,50 %.

Du fait de la montée des taux d'intérêt aux États-Unis et de l'appréciation du dollar américain, la monnaie de certains marchés émergents s'est rapidement dépréciée, car les marchés financiers ont réévalué le prix du risque au milieu de l'année, en particulier à l'égard des pays en difficultés, dont l'Argentine, la Turquie et le Venezuela.

Après des reprises surprenantes en 2017, la croissance européenne a ralenti en 2018, en partie à cause du climat commercial incertain et des tensions géopolitiques en Italie et en France. La sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne demeure une grande source d'incertitude en 2019. Par ailleurs, la croissance en Europe a été suffisamment forte pour que la Banque centrale européenne mette fin à son soutien monétaire inhabituel d'assouplissement quantitatif, bien qu'à la fin de l'année, elle n'avait pas encore augmenté les taux d'intérêt.

Malgré les quelques tensions constatées entre les principales économies à cause de l'imposition des tarifs, les exportateurs canadiens ont salué certains faits nouveaux et positifs en matière de commerce international, notamment la signature de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) du 30 novembre qui a apporté un soulagement en atténuant cette grande incertitude concernant les règles du commerce nord-américain. À la fin de 2018, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est entré en vigueur pour six pays sur onze, dont le Canada, ce qui donnera un accès préférentiel élargi vers les marchés de la région de l'Asie-Pacifique.

L'économie canadienne a connu une croissance de 2,1 % en 2018, légèrement supérieure à son potentiel à long terme, car la pénurie de main-d'œuvre s'est poursuivie. La Banque du Canada a relevé son taux directeur à trois reprises, lequel avait atteint 1,75 % à la fin de l'année. Grâce à la forte demande internationale pour les biens et services canadiens, qui a permis de soutenir l'économie du pays malgré une année turbulente, les exportations se dirigent vers une croissance de 6 % en valeurs nominales. Malgré la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain en 2018, le cours moyen annuel de 0,77 USD pour 1,00 CAD est resté pratiquement inchangé par rapport à la moyenne de 2017. Vers la fin de 2018, les exportations d'énergie ont souffert de l'écart historique entre les prix de référence canadiens et les prix de référence nord-américains, ce qui a forcé le gouvernement albertain à annoncer une réduction de la production afin de diminuer les stocks volumineux et de stabiliser le prix du pétrole canadien.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice correspond à 830 millions de dollars, en baisse de 167 millions comparativement à celui de 2017.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Produits du financement et des placements, montant net	**1 221**	1 257
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net[1]	**252**	243
Pertes réalisées[2]	**(5)**	(22)
	1 468	1 478
Charges administratives	**497**	431
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit[3]	**(11)**	(119)
Charges liées aux sinistres	**255**	157
Résultat avant les (profits) ou pertes latents	**727**	1 009
(Profits) ou pertes latents sur les instruments financiers[2]	**(103)**	12
Bénéfice net	**830 $**	997 $

[1] *Y compris les commissions de garantie de prêt.*

[2] *Incluses dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.*

[3] *Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont présentés conformément à IAS 39.*

Les éléments significatifs sont les suivants :

Charges liées aux sinistres – Elles ont augmenté de 98 millions de dollars par rapport à un an de cela, surtout à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances qui résulte d'une augmentation des sinistres en assurances risques politiques.

Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit – Pour 2018, nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 11 millions de dollars (119 millions pour 2017). La reprise de 2017 s'explique surtout par les révisions de nos modèles servant à la formulation des hypothèses relatives à la perte en cas de défaillance et servant au calcul de la correction de valeur et des provisions.

Charges administratives – Elles ont augmenté de 66 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent par suite surtout des investissements dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques d'entreprise.

Profits latents sur les instruments financiers – Ils ont grimpé de 115 millions de dollars comparativement à ceux de 2017, grâce au rendement élevé de notre portefeuille de placements.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2018, la valeur du dollar canadien a fléchi par rapport à celle du dollar américain, atteignant 0,73 USD à la fin de l'année, ayant été de 0,80 USD à la fin de 2017. Cette dépréciation a donné lieu à une augmentation de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au cours du change moyen. En 2018, le cours moyen du dollar canadien est resté le même, à 0,77 USD.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts de 2018 ont atteint 2 207 millions de dollars, en hausse de 292 millions par rapport à ceux de 2017. Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts, compte tenu des produits sous forme de commissions sur prêts et des produits d'intérêts sur les prêts dépréciés, s'est établi à 4,20 %, ayant augmenté de 57 points de base en un an.

Les produits d'intérêts sur les prêts productifs pour 2018 totalisent 1 997 millions de dollars, ayant augmenté de 285 millions par rapport à ceux de 2017, en raison surtout de la montée des taux d'intérêt américains, la majorité de nos prêts étant libellés en dollars américains.

Produits tirés des prêts

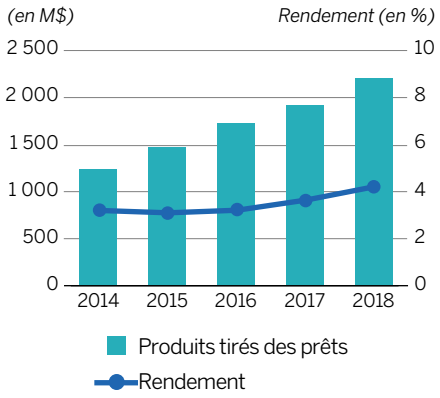

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	**2018**
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	**297**
Diminution de la taille du portefeuille	**(11)**
Écart de change	**(1)**
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	**285**
Augmentation des produits sous forme de commissions sur prêts	**5**
Autres augmentations	**2**
Variation nette des produits tirés des prêts	**292 $**

Le rendement du portefeuille à taux variable s'est amélioré, passant de 3,17 % en 2017 à 3,94 % en 2018. Les taux de référence de notre portefeuille de prêts à taux variable ont augmenté durant 2018, contribuant à une hausse globale des produits tirés de ce portefeuille et à une hausse du rendement. Par contre, le rendement de notre portefeuille de prêts à taux fixe a baissé, passant de 3,61 % à 3,51 %, en raison des remboursements d'anciens prêts, dont le taux de rendement moyen était de 3,97 %, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts n'ayant qu'un rendement moyen de 3,50 %. Le rendement global de notre portefeuille de prêts productifs a progressé de 56 points de base pour s'établir à 3,83 %.

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

Rendement des prêts

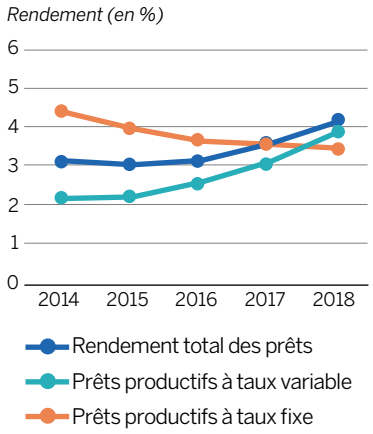

Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

Selon notre Politique en matière de liquidités, nous devons détenir un portefeuille de placements liquides afin de satisfaire à nos besoins prévus en liquidités. En 2018, en raison des changements dans la politique, la période à couvrir par le portefeuille a été rallongée pour passer d'un minimum de deux semaines à un minimum d'un mois.

Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice. En 2018, les produits tirés des titres négociables ont atteint 257 millions de dollars, ayant augmenté de 164 millions en raison de l'accroissement du solde moyen de ces titres à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois et de la montée des taux d'intérêt américains.

Produits tirés des titres négociables

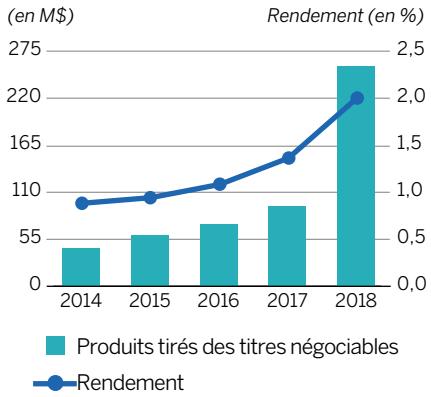

Notre portefeuille de titres négociables est surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à long terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont monté en 2018, le rendement de notre portefeuille de titres négociables s'est amélioré, passant de 1,36 % en 2017 à 2,00 % en 2018.

Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	**2018**
Augmentation de la taille du portefeuille	**121**
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	**44**
Écart de change	**(1)**
Variation nette des produits tirés des titres négociables	**164 $**

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. En 2018, les charges d'intérêts ont totalisé 1 219 millions de dollars, soit 504 millions de plus qu'en 2017. L'écart est surtout dû à une hausse du taux d'intérêt effectif et à une augmentation de la taille moyenne du portefeuille.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts s'est accru en passant de 1,45 % à 2,20 %, surtout à cause de la hausse du taux LIBOR *(London Interbank Offered Rate)* sur le dollar américain. En effet, le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable a augmenté, passant de 1,37 % en 2017 à 2,24 % en 2018. De la même façon, le taux d'intérêt effectif de nos emprunts à taux fixe a monté en passant de 1,93 % à 1,99 %.

L'entrée en vigueur de la nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois a aussi eu un effet sur notre endettement en 2018, car nous avons dû augmenter nos emprunts pour pouvoir accroître notre portefeuille de titres négociables.

Charges d'intérêts

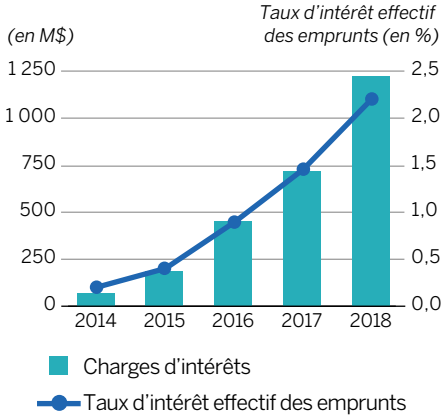

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2017

(en millions de dollars canadiens)	**2018**
Hausse des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	**391**
Augmentation de la taille du portefeuille	**115**
Écart de change	**(2)**
Variation nette des charges d'intérêts	**504 $**

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables, des placements et des contrats de location, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Marge de financement nette

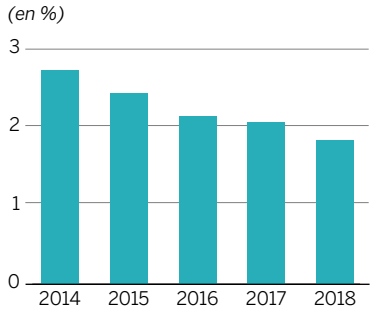

La marge de financement nette de 2018 correspond à 1,83 %, en baisse de 24 pb comparativement à la marge de 2017 du fait surtout de la hausse du solde moyen de notre portefeuille de titres négociables en raison de la mise en œuvre de notre nouvelle Politique en matière de liquidités à un mois. Si les produits tirés des titres négociables ont augmenté en raison de l'accroissement du solde moyen de ces titres, c'est que les charges d'intérêts ont aussi augmenté puisque le portefeuille est financé par emprunts. Nous nous attendons à ce que la marge de financement nette reste relativement stable en 2019.

Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Primes d'assurance et commissions de garantie nettes

Les produits sous forme de primes et de commissions de garantie nettes provenant de notre programme d'assurances en 2018 s'établissent à 204 millions de dollars, en hausse de 4 millions par rapport à 2017.

Les primes d'assurance nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance d'institution financière se montent à 13 millions de dollars, contre 18 millions au cours de l'exercice précédent, l'écart étant surtout attribuable à une réduction des activités facilitées auprès d'un client existant.

Les primes d'assurance et commissions de garantie nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats se montent à 76 millions de dollars, en hausse de 9 millions comparativement à celles de 2017 grâce à l'intensification des activités de plusieurs exportateurs clés au sein du secteur des infrastructures et de l'environnement et du secteur des industries extractives.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2018 totalisent 98 millions de dollars, en hausse de 132 millions par rapport à ceux de 2017.

En 2018, notre portefeuille de placements a enregistré des profits nets réalisés de 41 millions de dollars (10 millions en 2017) et des profits nets latents de 108 millions (23 millions en 2017) grâce à l'excellent rendement de nos placements directs et de nos placements dans des fonds de placement.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	**(149)**	(33)
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les dérivés	**10**	59
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	**9**	26
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les emprunts	**8**	(78)
Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs*	**5**	11
Perte sur la vente de prêts	**4**	19
Perte de change	**16**	10
Autres	**(1)**	20
Total des autres (produits) ou charges	**(98) $**	34 $

** Voir la note 6.*

Nous utilisons différents types de dérivés afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos dérivés sont détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif, dont une partie est directement associée à nos emprunts, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur pour qu'ils aient le même traitement comptable que les dérivés. La juste valeur de nos portefeuilles de titres d'emprunt et de titres négociables et la juste valeur des dérivés correspondants fluctuent de façon inverse l'une de l'autre. Toutefois, nous détenons aussi des dérivés liés à notre capital libellé en dollars canadiens et à d'autres stratégies d'atténuation du risque, qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur comme les dérivés. Voir la page 99 pour des précisions sur nos dérivés.

En 2018, nous avons comptabilisé des pertes nettes réalisées et latentes de 27 millions de dollars sur nos dérivés, emprunts et titres négociables (7 millions en 2017), surtout à cause des pertes réalisées de 22 millions de dollars sur les titres négociables vendus en raison d'un rééquilibrage habituel effectué conformément à nos lignes directrices internes.

Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit

Pour 2018, nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 11 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts. En 2017, une reprise de 119 millions de dollars avait été comptabilisée à cause surtout de la révision de nos modèles de perte en cas de défaillance, comme nous l'avons déjà indiqué.

(en millions de dollars canadiens)	**2018[1]**
Réévaluations[2]	**(41)**
Nouveaux montages[3]	**168**
Remboursements et arrivées à échéance, montant net[3]	**(138)**
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	**(11) $**

(en millions de dollars canadiens)	2017[1]
Changement dans la qualité du crédit	111
Révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance[2]	(123)
Relèvement de la limite de concentration	(6)
Changements dans la composition du portefeuille[3]	(55)
Révision des hypothèses relatives au compte de correction de valeur et aux provisions[2]	(46)
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	(119) $

[1] *Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.*

[2] *Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.*

[3] *Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions ou (reprise) par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements sur ces prêts.*

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit.

Charges liées aux sinistres

Le total des charges liées aux sinistres a augmenté de 98 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent, surtout à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances, même si les indemnités versées ont diminué dans le même intervalle.

L'augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances s'explique avant tout par les sinistres enregistrés dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques couvrant les risques de l'Afrique du Nord, ce facteur étant partiellement compensé par la révision de notre hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances. Voir la page 147 pour des précisions sur la révision de notre hypothèse concernant les charges.

En 2018, nous avons versé des indemnités de 74 millions de dollars, soit 127 millions de moins qu'un an auparavant, surtout en raison des indemnités versées en 2017 par suite de l'insolvabilité de certains acheteurs dans le secteur de la vente au détail aux États-Unis relativement à notre groupe de produits d'assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Indemnités versées	**74**	201
Indemnités recouvrées	**(38)**	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	**(18)**	(3)
Augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances	**197**	3
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	**34**	(6)
Frais de gestion des sinistres	**6**	3
Total des charges liées aux sinistres	**255 $**	157 $

Charges administratives

Les charges administratives de 2018 totalisent 497 millions de dollars, en hausse de 66 millions par rapport à celles de l'exercice précédent. Nous effectuons encore des investissements de base dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques. Voir la page 92 pour des précisions sur la transformation de notre gestion des risques d'entreprise. À cause de ces investissements, les coûts des ressources humaines, des services professionnels et des systèmes ont grimpé en 2018.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources efficacement et gérons nos coûts finalement. En raison des investissements dans l'entreprise, le ratio de productivité de 2018 a augmenté en s'élevant à 32,9 %, ce qui est en phase avec la projection établie dans le Plan.

Charges administratives

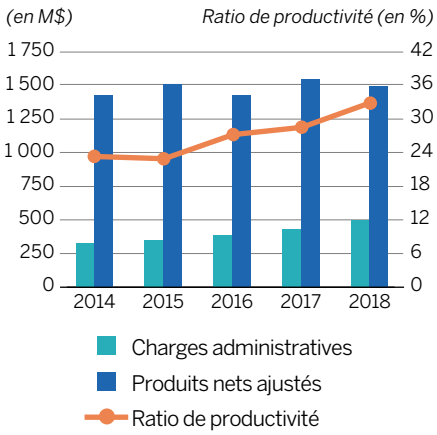

SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

Le **total des actifs** s'élevait à 69,4 milliards de dollars à la fin de 2018, en hausse de 9,3 milliards (15 %) depuis la fin de 2017. L'écart résulte surtout d'une augmentation des titres négociables par suite des nouvelles règles de la Politique en matière de liquidités à un mois, auparavant à deux semaines, et de la croissance de notre portefeuille de prêts.

Les **prêts** totalisaient 54,6 milliards de dollars, ayant augmenté de 3,5 milliards (7 %) en un an en raison surtout d'un écart de change de 3,4 milliards de dollars.

Les **emprunts** s'élevaient à 55,4 milliards de dollars, contre 47,1 milliards en 2017, soit une hausse de 8,3 milliards. La hausse résulte surtout du financement de l'augmentation des titres négociables et d'un écart de change de 3,3 milliards de dollars.

31 décembre *(en millions de dollars canadiens)*	**2018**	2017
Trésorerie et titres négociables	**13 289**	8 214
Instruments dérivés	**256**	315
Prêts	**54 566**	51 127
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**(820)**	(1 363)
Placements	**1 342**	1 124
Autres	**747**	703
Total des actifs	**69 380 $**	60 120 $
Emprunts	**55 448**	47 114
Instruments dérivés	**1 971**	1 690
Passifs au titre des primes et des sinistres	**890**	608
Autres passifs	**726**	668
Capitaux propres	**10 345**	10 040
Total des passifs et des capitaux propres	**69 380 $**	60 120 $

Analyse du Plan d'entreprise

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2018 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2018 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2019 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2018.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre *(en millions de dollars canadiens)*	Plan d'entreprise 2019	**Chiffres réels de 2018**	Plan d'entreprise 2018
Produits du financement et des placements, montant net	1 233	**1 221**	1 295
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	266	**252**	252
Autres (produits) ou charges	(6)	**(98)**	(2)
Charges administratives	569	**497**	527
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	22	**(11)**	11
Charges liées aux sinistres	93	**255**	91
Bénéfice net	821	**830**	920
Autres éléments du résultat global	89	**44**	89
Résultat global	910 $	**874 $**	1 009 $

** Y compris les commissions de garantie de prêt.*

Plan d'entreprise 2018

Le bénéfice net de 2018 s'est établi à 830 millions de dollars, contre 920 millions projetés dans le Plan d'entreprise 2018, soit une baisse de 90 millions, dont les principales causes sont les suivantes :

- Les charges liées aux sinistres ont augmenté de 164 millions de dollars par rapport au Plan, à cause de la variation de la provision nette pour sinistres sur assurances qui résulte d'une augmentation des sinistres en assurances risques politiques.
- Les autres produits dépassent de 96 millions de dollars ceux annoncés dans le Plan, surtout en raison de l'excellent rendement de notre portefeuille de placements. À cause de la volatilité de nos instruments financiers inscrits à la juste valeur, les profits et les pertes latents n'avaient pas été projetés dans le Plan.
- Le montant net des produits du financement et des placements accuse une diminution de 74 millions de dollars comparativement au Plan du fait surtout de la hausse des taux d'intérêt de nos emprunts à court terme, et aussi à cause d'un écart de change qui résulte de la divergence entre les taux utilisés dans le Plan et les taux réels à la fin de 2018.

Plan d'entreprise 2019

Le bénéfice net de 2019 devrait s'établir à 821 millions de dollars, soit 9 millions de moins qu'en 2018, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Nous prédisons une baisse des charges liées aux sinistres en 2019, car nous ne nous attendons pas à un même volume de sinistres en assurances risques politiques comparativement au volume de 2018.
- En raison de la volatilité des profits et pertes latents sur les instruments financiers et de la difficulté à les estimer, aucune prévision relative à leurs montants n'a été incluse dans le Plan, d'où un écart de 92 millions de dollars des autres produits.
- Les charges administratives devraient augmenter en 2019 à cause de plusieurs investissements importants sur de multiples exercices visant à soutenir nos activités de base, ce qui ferait augmenter les coûts des ressources humaines, des services professionnels et des systèmes, comme il est indiqué ci-dessous :
  - nous améliorons actuellement notre Cadre de gestion des risques d'entreprise pour renforcer notre culture du risque;
  - nous continuons à investir dans une stratégie de technologie numérique déployée sur plusieurs années pour que nos clients aient un meilleur accès à notre site;
  - nous élargissons nos activités de base pour mieux combler les besoins des exportateurs canadiens (microentreprises et petites et moyennes entreprises).

Situation financière

31 décembre *(en millions de dollars canadiens)*	Plan d'entreprise 2019	**Chiffres réels de 2018**	Plan d'entreprise 2018
Trésorerie et titres négociables	11 327	**13 289**	10 664
Instruments dérivés	490	**256**	280
Prêts	52 716	**54 566**	54 687
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 055)	**(820)**	(1 201)
Placements	1 492	**1 342**	1 236
Autres actifs	899	**747**	823
Total des actifs	65 869 $	**69 380 $**	66 489 $
Emprunts	52 505	**55 448**	52 794
Instruments dérivés	1 866	**1 971**	2 107
Passifs au titre des primes et des sinistres	624	**890**	579
Autres passifs	642	**726**	669
Capitaux propres	10 232	**10 345**	10 340
Total des passifs et des capitaux propres	65 869 $	**69 380 $**	66 489 $

Plan d'entreprise 2018

La trésorerie et les titres négociables ont augmenté de 2,6 milliards de dollars par rapport au Plan en raison de la modification de notre Politique en matière de liquidités, comme il a été mentionné déjà. Les chiffres du Plan reflètent cette modification, mais avant tout, notre solde dépasse celui du Plan à cause d'une augmentation des liquidités nécessaires pour le refinancement des emprunts venant à échéance et à cause de l'écart de change.

Les emprunts de 2018 accusent une hausse de 2,7 milliards de dollars en regard du Plan par suite surtout d'une augmentation des titres négociables plus importante que celle annoncée dans le Plan, et aussi à cause de l'écart de change.

Plan d'entreprise 2019

Selon les projections du Plan 2019, la trésorerie et les titres négociables, ainsi que les prêts et les emprunts, seront inférieurs aux chiffres réels de 2018. Ces derniers sont plus élevés que les chiffres auxquels la Société s'attendait au moment de la préparation du Plan 2019 en raison de l'écart de change essentiellement.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2018, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 122,3 milliards de dollars, soit 11,7 milliards de plus qu'à la fin de 2017 en raison de l'écart de change essentiellement. En 2018, la majeure partie de cette exposition se trouvait aux États-Unis (29 %) et au Canada (20 %), ces proportions étant pratiquement les mêmes qu'en 2017.

Exposition par portefeuille

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement[1]	**55 951**	52 323
Engagements et garanties[2]	**28 879**	28 071
Total du portefeuille de financement	**84 830**	80 394
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	**11 282**	9 294
Assurance d'institution financière	**1 996**	3 392
Assurance et cautionnement de contrats	**10 016**	8 297
Assurance risques politiques	**886**	915
Cession en réassurance[3]	**(250)**	(250)
Total du portefeuille d'assurances	**23 930**	21 648
Titres négociables et instruments dérivés[4]	**13 545**	8 529
Exposition totale	**122 305 $**	110 571 $

[1] *Y compris les prêts bruts et les placements.*

[2] *Y compris 736 millions de dollars pour les engagements de placements (785 millions en 2017).*

[3] *Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.*

[4] *Y compris les liquidités.*

Exposition par marché géographique

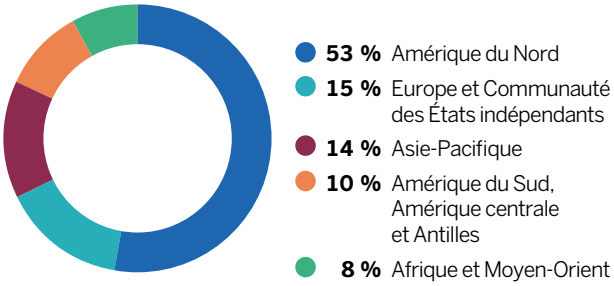

Exposition par secteur industriel

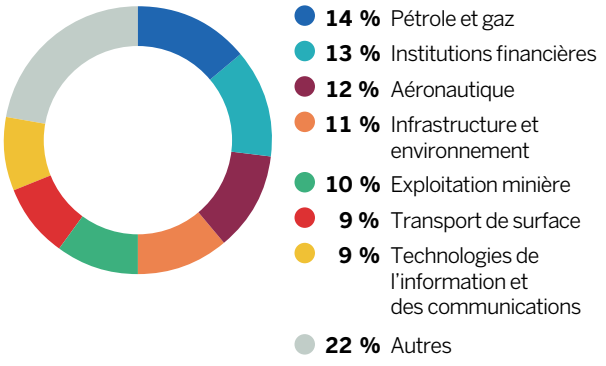

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marché géographique et par secteur industriel.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

Portefeuille de prêts

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Prêts bruts

Les prêts bruts totalisaient 54 609 millions de dollars à la fin de 2018, ayant augmenté de 3 410 millions ou de 7 % en un an. La hausse résulte surtout de l'écart de change. La dépréciation du dollar canadien a entraîné une hausse de 3,4 milliards de dollars des prêts bruts, la plus grande partie de la hausse étant attribuable aux prêts libellés en dollars américains.

Prêts bruts

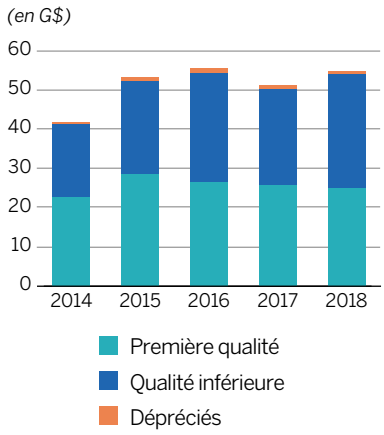

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2018, les prêts bruts dépréciés totalisaient 863 millions de dollars, ayant reculé de 52 millions depuis la fin de 2017. La sortie d'un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications (193 millions de dollars), partiellement contrebalancée par une dépréciation dans le secteur des infrastructures et de l'environnement (59 millions de dollars) et deux dépréciations dans le secteur de l'aéronautique (47 millions de dollars), explique ce recul en 2018. Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a baissé, passant de 1,79 % en 2017 à 1,58 % en 2018.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par secteur industriel.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	**Prêts bruts**	**Engagements**	**Garanties de prêts**	**Transfert de risques**	**Exposition en 2018**		Exposition en 2017	
Secteur industriel					**$**	**%**	$	%
Pétrole et gaz naturel	**9 043**	**7 025**	**173**	**(810)**	**15 431**	**19**	15 559	20
Aéronautique	**10 946**	**2 956**	**102**	**(228)**	**13 776**	**17**	14 322	19
Transport de surface	**5 580**	**3 286**	**654**	**–**	**9 520**	**12**	9 027	12
Infrastructure et environnement	**6 370**	**2 252**	**433**	**–**	**9 055**	**11**	7 663	10
Exploitation minière	**6 955**	**2 688**	**295**	**(955)**	**8 983**	**11**	9 158	12
Technologies de l'information et des communications	**6 780**	**1 308**	**463**	**(341)**	**8 210**	**10**	7 955	10
Institutions financières	**3 209**	**1 933**	**4**	**2 334**	**7 480**	**9**	7 376	10
Industrie légère	**2 751**	**1 732**	**788**	**–**	**5 271**	**6**	3 209	4
Ressources	**1 935**	**1 573**	**298**	**–**	**3 806**	**5**	2 438	3
Total	**53 569 $**	**24 753 $**	**3 210 $**	**– $**	**81 532 $**	**100**	76 707 $	100

L'augmentation du portefeuille de prêts commerciaux résulte surtout de l'écart de change. Les hausses enregistrées dans le secteur de l'industrie légère, le secteur des infrastructures et de l'environnement et le secteur des ressources sont essentiellement attribuables aux déboursements nets sur les prêts, tandis que la baisse subie dans le secteur de l'aéronautique découle surtout des remboursements nets sur les prêts. Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres secteurs vers le secteur des institutions financières.

En 2018, l'exposition de qualité inférieure a représenté 49 % (45 % en 2017) de l'exposition totale. L'augmentation des expositions de qualité inférieure est surtout attribuable à la détérioration de la qualité du crédit dans le secteur de l'aéronautique, le secteur des technologies de l'information et des communications et le secteur des ressources, ainsi qu'aux conventions de prêts signées de qualité inférieure et aux déboursements sur les prêts de qualité inférieure en 2018. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des secteurs suivants : aéronautique (23 %); pétrole et gaz naturel (23 %); infrastructure et environnement (11 %).

À la fin de 2018, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6 807 millions de dollars, soit 8 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- un débiteur du secteur de l'aéronautique, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 555 millions de dollars;
- un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 524 millions de dollars;
- un débiteur du secteur du transport de surface, se trouvant au Royaume-Uni, pour une exposition totale de 1 305 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant au Chili, pour une exposition totale de 1 229 millions de dollars;
- un débiteur du secteur du pétrole et du gaz naturel, se trouvant au Mexique, pour une exposition totale de 1 194 millions de dollars.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties représenterait alors 4 547 millions de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	**Prêts bruts**	**Engagements**	**Garanties de prêts**	**Exposition en 2018**		Exposition en 2017	
Pays				**$**	**%**	$	%
Angola	**401**	**112**	**–**	**513**	**42**	486	27
Indonésie	**156**	**–**	**–**	**156**	**13**	170	10
Serbie	**74**	**–**	**–**	**74**	**6**	207	12
Ukraine	**67**	**–**	**–**	**67**	**5**	123	7
Chine	**65**	**–**	**–**	**65**	**5**	68	4
Uruguay	**–**	**–**	**64**	**64**	**5**	71	4
Pakistan	**58**	**–**	**–**	**58**	**5**	58	3
Rwanda	**56**	**–**	**–**	**56**	**5**	61	3
Côte d'Ivoire	**38**	**–**	**–**	**38**	**3**	39	2
Autres	**125**	**4**	**–**	**129**	**11**	495	28
Total	**1 040 $**	**116 $**	**64 $**	**1 220 $**	**100**	1 778 $	100

La réduction de l'exposition liée aux comptes souverains s'explique avant tout par l'expiration d'un engagement de 239 millions de dollars concernant l'Azerbaïdjan et par un remboursement de 127 millions de dollars relatif à la Serbie.

L'exposition liée aux comptes souverains comprenait un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 89 % (77 % en 2017). L'augmentation de ce type d'exposition est surtout attribuable à la détérioration de la qualité du crédit de l'Indonésie.

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 920 millions de dollars à la fin de 2018, en baisse de 192 millions par rapport au solde d'ouverture de 2018.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2018 sont les suivants :

- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 138 millions de dollars;
- une modification qui a entraîné une décomptabilisation – baisse de 137 millions;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 123 millions;
- la réévaluation faisant suite à une amélioration nette de la qualité du crédit – baisse de 41 millions;
- les nouveaux montages – hausse de 168 millions de dollars;
- la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain – hausse de 79 millions.

Placements

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt; placements de capital-risque et placements de capital-investissement de phase avancée axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Nos placements auprès des exportateurs sont effectués soit directement dans les entreprises canadiennes, soit par l'entremise de fonds canadiens partenaires. En outre, nous investissons dans des fonds internationaux présents sur des marchés prioritaires, où ces placements peuvent faciliter les relations d'affaires canadiennes à l'international, dans le but de favoriser l'essor des exportateurs canadiens et de faciliter leurs relations à l'étranger. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En raison de notre objectif commercial d'accroître les placements, nous avons augmenté notre exposition de 169 millions de dollars en les portant à 2 078 millions en 2018, les nouveaux engagements étant les principaux responsables de cette hausse. Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords de placement pour 190 millions de dollars (164 millions en 2017).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

EDC offre des produits de cautionnement par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident celles-ci à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture qu'ils requièrent. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger et/ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux groupes de produits d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces groupes de produits. Quant au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du groupe de produits d'assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédons en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

À la fin de 2018, les assurances en vigueur totalisaient 23 930 millions de dollars (21 648 millions à la fin de 2017).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par secteur industriel, notre exposition relative aux groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance et de cautionnement de contrats.

Assurance crédit – Exposition par secteur industriel

- **19 %** Ressources
- **19 %** Exploitation minière
- **17 %** Industrie légère
- **11 %** Infrastructure et environnement
- **11 %** Transport de surface
- **9 %** Technologies de l'information et des communications
- **6 %** Pétrole et gaz naturel
- **8 %** Autres

Assurance et cautionnement de contrats – Exposition par secteur industriel

- **30 %** Institutions financières
- **27 %** Infrastructure et environnement
- **15 %** Exploitation minière
- **9 %** Pétrole et gaz naturel
- **6 %** Transport de surface
- **5 %** Aéronautique
- **3 %** Ressources
- **5 %** Autres

Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marché géographique pour nos groupes de produits d'assurance d'institution financière ainsi que d'assurance risques politiques.

Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique

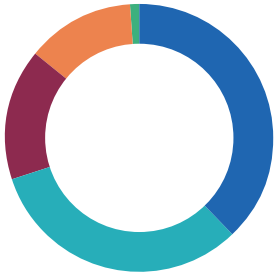

- **38 %** Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- **32 %** Europe et Communauté des États indépendants
- **16 %** Amérique du Nord
- **13 %** Asie-Pacifique
- **1 %** Afrique et Moyen-Orient

Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique

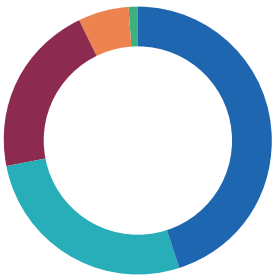

- **45 %** Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- **27 %** Afrique et Moyen-Orient
- **21 %** Asie-Pacifique
- **6 %** Amérique du Nord
- **1 %** Europe et Communauté des États indépendants

Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par secteur des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2018		2017	
	$	**%**	$	%
Infrastructure et environnement	**27**	**37**	41	20
Ressources	**18**	**24**	24	12
Industrie légère	**14**	**19**	108	54
Technologies de l'information et des communications	**8**	**11**	6	3
Pétrole et gaz naturel	**4**	**5**	3	2
Transport de surface	**3**	**4**	17	8
Exploitation minière	**–**	**–**	2	1
Indemnités versées	**74**	**100**	201	100
Indemnités recouvrées	**(56)**		(44)	
Montant net des indemnités versées	**18 $**		157 $	

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude

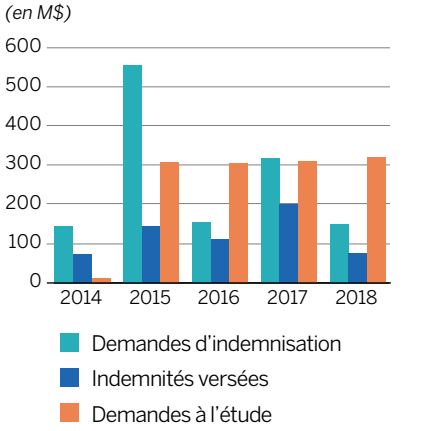

En 2018, les indemnités versées se sont élevées à 74 millions de dollars et ont représenté 1 140 demandes d'indemnisation venant de 77 pays (699 demandes de 68 pays en 2017). En 2018, la plus grande concentration d'indemnités versées est associée au groupe de produits d'assurance crédit et résulte des cas de défaillance et d'insolvabilité dans les Amériques.

En 2018, nous avons recouvré 59 millions de dollars au total (45 millions en 2017), dont 3 millions ont été versés à des exportateurs (1 million en 2017).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par taille.

Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

À la fin de 2018, les passifs au titre des primes et des sinistres correspondaient à 890 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs s'élevaient à 740 millions, ayant augmenté de 235 millions en un an. Le principal facteur ayant influé sur ces passifs nets a été une augmentation des sinistres enregistrés dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques couvrant les risques de l'Afrique du Nord, ce facteur étant partiellement compensé par la révision de notre hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances (voir la page 147).

Le montant cédé en réassurance, inscrit à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, représente la quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres, mais il est aussi pris en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. Le montant cédé en réassurance est de 150 millions de dollars (103 millions en 2017). Si nous devions verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Les passifs nets au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur, correspondaient à 3,1 % en 2018 (2,3 % en 2017).

Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)

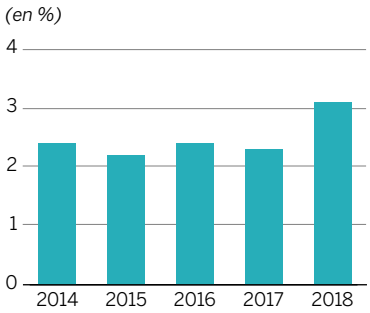

Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir »*, nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.*

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

	Période à courir jusqu'à l'échéance				
Cote de crédit	**Moins de 1 an**	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans**	**Exposition en 2018**	Exposition en 2017
AAA	**4 126**	**2 905**	**3 475**	**10 506**	6 850
AA+	**–**	**–**	**14**	**14**	–
AA	**–**	**41**	**–**	**41**	–
AA-	**1 911**	**–**	**–**	**1 911**	755
A+	**454**	**26**	**–**	**480**	324
A	**334**	**–**	**–**	**334**	285
BBB+	**3**	**–**	**–**	**3**	–
Total	**6 828 $**	**2 972 $**	**3 489 $**	**13 289 $**	8 214 $

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la page 99.

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2018, nos contreparties n'avaient fourni aucun nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 12 millions de dollars (28 millions en 2017).

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance : Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Exposition brute	Compensation du risque*	Exposition nette en 2018	Exposition nette en 2017
AA-	**34**	**34**	**100**	**168**	**(167)**	**1**	5
A+	**18**	**10**	**49**	**77**	**(70)**	**7**	6
A	**5**	**–**	**4**	**9**	**(5)**	**4**	9
A-	**–**	**2**	**–**	**2**	**(2)**	**–**	8
Total	**57 $**	**46 $**	**153 $**	**256 $**	**(244) $**	**12 $**	28 $

** Résultats des conventions de compensation.*

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant le PIEAFP, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Demande de capital		
Risque de crédit	**3 024**	2 825
Risque de marché	**907**	930
Risque opérationnel	**227**	246
Risque stratégique	**416**	400
Risque lié aux régimes de retraite	**520**	492
Initiatives stratégiques	**200**	300
Total de la demande de capital	**5 294 $**	5 193 $
Offre de capital	**10 345 $**	10 040 $
Note de solvabilité implicite d'EDC	**AAA**	AAA

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que les changements dans la qualité des portefeuilles et d'autres risques clés pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres d'emprunt (titres de créance pour l'investisseur) et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

Financement

En 2018, EDC a emprunté 10 milliards de dollars américains et a émis des titres sur plusieurs marchés stratégiques.

EDC a été active sur le marché de la livre sterling et a effectué la réouverture d'un accord sur des obligations à taux fixe et à quatre ans en l'augmentant de 100 millions de livres sterling pour un total de 350 millions. Elle a aussi émis pour 250 millions de livres sterling d'obligations à taux fixe d'une durée de cinq ans et demi qu'elle a ensuite augmenté de 100 millions pour un total de 350 millions de livres sterling. En réponse à la demande des investisseurs, EDC a réalisé deux émissions d'obligations à taux variable libellées en livres sterling, soit 750 millions à cinq ans et 500 millions à trois ans.

Financement total de 10 G USD en 2018

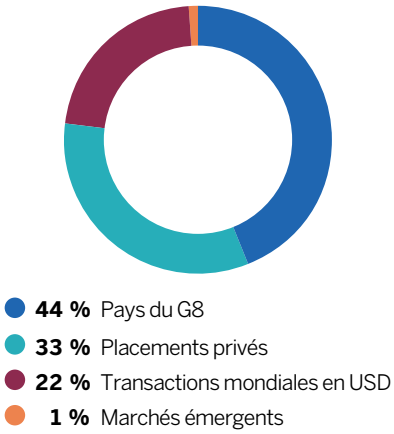

Comme les obligations multimarchés de référence en dollars américains jouent un rôle important dans le programme de financement d'EDC, celle-ci a émis pour 1,25 milliard de dollars américains de ces obligations à cinq ans et a procédé à une deuxième émission d'obligations multimarchés de référence à cinq ans pour 1 milliard de dollars américains en 2018.

EDC est demeurée présente sur le marché des obligations australiennes et a relancé un programme existant d'obligations de référence à cinq ans en l'augmentant à deux reprises, une première fois de 325 millions de dollars australiens, puis une deuxième fois de 125 millions, pour un total de 1 milliard. Elle a aussi effectué une nouvelle émission d'obligations de référence à cinq ans pour 400 millions de dollars australiens.

EDC est restée aussi présente sur le marché obligataire néo-zélandais en réalisant une émission d'obligations à taux fixe et à cinq ans de 350 millions de dollars néo-zélandais.

En 2018, EDC a, par ailleurs, été très active en Chine, ayant réalisé cinq émissions d'obligations : une à un an pour 450 millions de yuan, au taux fixe de 4,18 %; une à un an pour 300 millions de yuan, au taux fixe de 3,45 %; une à un an pour 200 millions de yuan, au taux fixe de 3,80 %; une à deux ans pour 220 millions de yuan, à 4,0 %; une cinquième à deux ans pour 313 millions de yuan, au taux fixe de 4,25 %.

EDC a aussi répondu aux besoins des investisseurs en matière de placements privés libellés dans diverses monnaies.

Références de crédit

Étant mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et entièrement garantie par le gouvernement canadien, EDC a une notation de AAA/Aaa. Elle assure le service de sa dette par ses propres moyens, et ses emprunts sont l'entière responsabilité du gouvernement canadien et sont remboursés par le Trésor (le compte principal du gouvernement), ce qui garantit un remboursement dans le délai prescrit.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État de la situation financière.

Dans certaines opérations de financement, les entités structurées servent à titriser des créances et sont habituellement largement financées par emprunt; dans certains cas, des garanties en titres de capitaux propres peuvent aussi être fournies. EDC peut

également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 25 pour d'autres précisions.

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 22 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instrument dérivé afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

Trouver le juste équilibre entre prise de risque et récompense en recherchant la croissance

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est en prenant ces risques qu'elle parvient à remplir son mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrons préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train d'investir grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un programme afin d'améliorer notre approche et de favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise : le programme de transformation de la GRE. Celui-ci a d'ailleurs été bonifié en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

Le programme de transformation de la GRE ne se résume pas à prendre ou non plus ou moins de risques, mais vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il cherche notamment à faire prendre conscience des risques, à les comprendre et à faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

La transformation de la GRE prône l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Il s'agit d'un projet à l'échelle de l'entreprise qui touche tous les secteurs d'activité. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM ») qui est une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie; l'énonciation et l'opérationnalisation de l'appétit d'EDC pour le risque; le resserrement

de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société. Cette transformation, échelonnée sur plusieurs années, a démarré en 2012 avec l'élaboration d'un concept de cadre de GRE qui énumère les risques inhérents qu'EDC court dans le cadre de ses activités et qui présente une structure de gouvernance globale érigée en vue d'une gestion efficace des risques à l'échelle de l'entreprise. Nous avons aussi rédigé l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque, qui décrit les attitudes et les comportements souhaités (le ton d'en haut) lorsque nous avons à prendre des risques et à saisir des occasions. La toute dernière version de cet énoncé a été approuvée par le Conseil d'administration en mai 2018.

Conformément aux objectifs de notre Cadre de GRE, la mise en application du modèle des 3LM continue de progresser. Le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à gérer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes et d'assurer la mise en place de contrôles adéquats à l'égard des risques qu'elle assume en vue d'offrir des solutions à ses clients.

Durant tout l'exercice 2018, nous nous sommes concentrés sur la refonte du Groupe du chef de la gestion des risques pour être sûrs d'avoir la structure et les capacités appropriées afin de favoriser la mise en œuvre de la gouvernance des 3LM à l'échelle de l'entreprise. Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) est le nouveau nom du groupe et reflète mieux la nature globale de son mandat.

Afin de suivre les pratiques de l'industrie, nous avons d'abord élaboré la Charte de la GRG. Ce document énonce non seulement les responsabilités du Groupe de la GRG, mais aussi l'autorité que ce groupe détient à l'échelle de l'entreprise, son indépendance et son accès illimité au Conseil et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons ensuite restructuré la fonction de la GRG. Cette restructuration a été essentielle à cause de la Charte de la GRG et elle permettra la prise de responsabilité en matière de risque par la première ligne et assurera une supervision indépendante et une remise en question efficace par la deuxième ligne. Elle favorisera aussi une bonne mise en œuvre des autres politiques et pratiques en matière de GRE à l'échelle d'EDC. La nouvelle structure du groupe repose sur quatre piliers (Bureau de gestion des risques, Quantification des risques, Conformité et éthique et Gestion des risques d'entreprise), chacun ayant son propre vice-président. Un plan de mise en œuvre pluriannuel est en cours d'exécution pour arriver à la situation souhaitée.

À mesure que la planification du programme de transformation de la GRE poursuit son chemin vers une mise en application, EDC pourra se rendre compte des bienfaits qu'une idée plus claire peut offrir concernant la prise de risques et de décisions. Ainsi, cela nous permettra de proposer aux exportateurs, de manière plus efficace et plus prévisible, des solutions adaptées aux risques courus.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques privilégie une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des trois lignes de maîtrise assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et pour toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que les systèmes de gestion et d'évaluation des incitatifs, des récompenses et des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six[1] comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement de celui-ci, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont six sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de la stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions à conclure dans le cadre du programme d'investissement d'EDC et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité d'examen des activités

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

[1] *Pour de plus amples renseignements sur les comités du Conseil, veuillez consulter la page 64 du présent Rapport annuel.*

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de mise en œuvre de la stratégie

Ce comité est responsable de la supervision des projets stratégiques à l'échelle de l'entreprise et des prises de décision correspondantes, y compris les programmes de transformation opérationnelle désignés. Le Comité de mise en œuvre de la stratégie veille à ce que les programmes et les ressources soient priorisés, coordonnés et exécutés conformément aux stratégies et aux politiques commerciales d'EDC.

Le programme de transformation de la GRE prévoit notamment l'examen des rôles et responsabilités des comités de la haute direction. À mesure que nous restructurerons et appliquerons le modèle des 3LM, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES

Groupe de la gestion du risque global

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise, tout en demeurant indépendant, la gestion des risques inhérents aux activités d'EDC et stimule efficacement cette gestion, ce qui comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec l'appétit d'EDC pour le risque et ses stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que la question des risques soit bien prise en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC et que les risques ne dépassent pas les seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec le président et chef de la direction, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de donner le « ton d'en haut » et d'instaurer une culture de sensibilisation aux risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée à EDC et à l'aider à atteindre ses objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et, sous une forme de relations en pointillé, relève du président et chef de la direction d'EDC.

La Vérification interne s'autogouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (Normes de l'IIA). Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Modules de risque

Le Cadre de gestion des risques propre à EDC se subdivise en trois grands modules de risque (risque financier, risque opérationnel et risque stratégique) dans lesquels on exprime clairement l'appétit d'EDC pour le risque considéré et sa tolérance à celui-ci. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteur, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

Malgré un portefeuille qui, en 2018, était presque également réparti entre les emprunteurs de première qualité et les emprunteurs de qualité inférieure, le profil de risque d'EDC, qui est fonction de la demande de capital aux fins de la couverture du risque de crédit, est caractérisé en très grande partie par des prêts de qualité inférieure. Même si seulement 52 % des prêts du portefeuille d'EDC sont de qualité inférieure, 93 % de la demande de capital est attribuable à la catégorie de débiteurs de qualité inférieure.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon notre programme d'assurances et notre programme de financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. En outre, ceux qui dépassent certains seuils doivent obtenir une approbation indépendante (aval) du Groupe de la GRG ou du Comité de gestion des risques de la direction. Cet aval a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents, liés à l'engagement de crédit proposé, ont été identifiés, évalués et, si possible, atténués. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'aval doit être donné par le Groupe de la GRG ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Toutes les transactions dépassant 300 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil. Toutefois, ce plafond peut descendre jusqu'à 200 millions de dollars américains si la qualité du crédit est inférieure.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue au chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les prises de décision soient restreintes aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la Trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée

chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui décrit la possibilité de la défaillance du débiteur en un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction sous forme d'une estimation de perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance estime le pourcentage du montant qu'EDC s'attend raisonnablement à perdre en cas d'une défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'assurance crédit, nous communiquons les plafonds autorisés à court terme et imposés aux acheteurs.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance et aux dérivés de crédit en ciblant les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRC communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Grâce à nos politiques et procédures, nous nous assurons d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites à l'égard du risque de taux d'intérêt et du risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, les instruments dérivés, les obligations structurées, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président alternant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRC assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur le montant net des produits du financement et des placements.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements et du résultat net au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**		2017	
	+100 points de base	**-100 points de base**	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	**(13)**	**13**	11	(11)
Variation du résultat net	**304**	**(296)**	242	(247)

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Limite	**32**	32
Position	**9**	12

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**		2017	
	Hausse de 1 %	**Baisse de 1 %**	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	**(2)**	**2**	(2)	2

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	**Valeur positive**	**Valeur négative**	**2018 Valeur nette**	Valeur positive	Valeur négative	2017 Valeur nette
Moins de 1 an	**57**	**(673)**	**(616)**	87	(793)	(706)
De 1 à 3 ans	**46**	**(628)**	**(582)**	81	(604)	(523)
Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	**56**	**(422)**	**(366)**	39	(212)	(173)
Plus de 5 ans	**97**	**(248)**	**(151)**	108	(81)	27
Juste valeur brute des contrats	**256 $**	**(1 971) $**	**(1 715) $**	315 $	(1 690) $	(1 375) $

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités. En 2018, selon la politique en matière de liquidités, la période à couvrir a augmenté pour passer d'un minimum de deux semaines à un minimum d'un mois.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes afin de répondre aux besoins de trésorerie prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2018, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 13 033 millions de dollars.
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2018, l'encours moyen du papier commercial a été de 9 716 millions de dollars.

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1) h) de la *Loi sur le développement des exportations*, par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi sur le développement des exportations* (la « *Loi* ») nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

À EDC, le risque opérationnel se décompose en cinq grandes catégories :

- Gens – Attirer, maintenir en fonction, former et affecter les gens ayant les compétences et les comportements nécessaires; et maintenir une culture d'entreprise appropriée.
- Innovation et transformation – Fournir l'assurance d'une capacité à innover et à évoluer.
- Gestion et technologies de l'information – Assurer une gestion de l'information et des technologies favorisant la conduite des affaires et renforçant la capacité d'exécution.
- Gouvernance, cadre juridique et conformité – Mener les activités de manière responsable, protéger les droits et intérêts d'EDC et veiller à la conformité.
- Sécurité et protection – Protéger le capital humain et les actifs; assurer la continuité des activités.

L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités et/ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous avons des politiques sur des risques opérationnels spécifiques. Dans le cadre du programme de transformation de la GRE, nous avons ressentit le besoin de rédiger de nouvelles politiques et d'en réviser d'autres déjà existantes. Le but est d'observer des pratiques saines d'une part, et d'incorporer la structure de gouvernance des 3LM dans tous nos procédés et toutes nos activités d'autre part.

Nous avons identifié les principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, en particulier ceux concernant la gestion du changement, la sécurité informatique, le crime financier et la fraude interne et externe. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques par divers moyens, y compris le sondage bisannuel sur l'engagement du personnel et les entrevues annuelles avec la direction sur la GRE. Le sondage sur l'engagement du personnel nous permet de recueillir les opinions sur les conditions de travail qui favoriseraient ou entraveraient la performance, et ses résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti de nos points forts dans le respect de nos valeurs. Quant aux entrevues annuelles, elles facilitent l'analyse de tous les risques auxquels EDC s'expose ainsi que le signalement de certaines inquiétudes à la haute direction et au Conseil en vue de mesures d'atténuation, au besoin.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée et/ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2018. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit; les actifs détenus en vue de la vente; les indemnités recouvrables sur assurances; les passifs au titre des primes et des sinistres; les obligations au titre des prestations de retraite; la juste valeur des instruments financiers. La direction fait appel au jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit; les passifs au titre des primes et des sinistres; la juste valeur des instruments financiers; les entités structurées; les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la page 120 du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

En 2018, nous avons adopté, en date du 1er janvier 2018, les règles de dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*, les modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées. Ces modifications sont décrites à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2018.

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. Lors de la transition, nous appliquerons la mesure de simplification permettant de ne pas réapprécier si tous les contrats existants sont ou contiennent un contrat de location à la date de première application, et nous appliquerons la présente norme aux contrats que nous avons antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Nous avons aussi choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition, comme la norme le permet, et nous comptabiliserons une différence d'évaluation en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués. Nous ne nous attendons pas à un ajustement important.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées. En novembre 2018, l'IASB a provisoirement décidé de reporter d'une année la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme s'applique donc aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2022. Nous continuons d'évaluer l'incidence que cette norme aura sur nos états financiers consolidés.

IAS 19, *Avantages du personnel*

En février 2018, l'IASB a publié des modifications de cette norme qui stipulent que le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets doivent être calculés à l'aide des hypothèses retenues pour une réévaluation en cas d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime. Ces modifications exigent aussi une clarification de l'effet qu'une modification, une réduction ou une liquidation de régime a sur les exigences concernant le plafonnement de l'actif du régime. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2019. EDC ne s'attend pas à ce qu'un régime soit modifié, réduit ou liquidé dans un avenir prévisible. Si un de ces événements se produisait ultérieurement, celui-ci aura une incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficience d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital ».

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent une réduction des provisions techniques de 47 millions de dollars (augmentation de 17 millions en 2017), partiellement compensée par les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés, de 32 millions de dollars (153 millions en 2017).

La baisse du taux de sinistre s'explique surtout par la diminution des indemnités versées en 2018 et la réduction des provisions techniques qui résulte de la révision de l'hypothèse relative aux charges et retenue pour le calcul de la provision pour sinistres sur assurances.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Primes acquises	**111**	109
Cession en réassurance	**(9)**	(6)
Primes souscrites nettes	**102 $**	103 $
Sinistres subis nets	**(15) $**	170 $
Taux de sinistre (en %)	**(15) %**	165 %

EDC gère la sinistralité de son groupe de produits d'assurance crédit au moyen d'un taux de sinistre de sept ans. En 2018, le taux était de 71 % (69 % en 2017), dépassant la cible que nous avions fixée à 50 % à cause des indemnités pour insolvabilité versées au second semestre de 2017 relativement à des acheteurs du secteur de la vente au détail aux États-Unis.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017	2016	2015	2014
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	**38 679**	39 771	42 031	36 951	29 696
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	**13 492**	12 560	11 309	10 468	8 897
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	**52 171**	52 331	53 340	47 419	38 593
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	**425**	423	485	267	239
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	**52 596 $**	52 754 $	53 825 $	47 686 $	38 832 $
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	**1 524**	1 259	1 114	840	663
Prêts productifs à taux fixe	**473**	453	417	420	394
Autres produits tirés des prêts	**210**	203	189	215	182
Produits tirés des prêts	**2 207 $**	1 915 $	1 720 $	1 475 $	1 239 $
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable[1]	**3,94 %**	3,17 %	2,65 %	2,27 %	2,23 %
Prêts productifs à taux fixe[1]	**3,51 %**	3,61 %	3,69 %	4,01 %	4,43 %
Rendement total des prêts productifs[1]	**3,83 %**	3,27 %	2,87 %	2,66 %	2,74 %
Rendement effectif total des prêts[2]	**4,20 %**	3,63 %	3,20 %	3,09 %	3,19 %

[1] *Exclusion faite des augmentations de commissions.*

[2] *Compte tenu des augmentations de commissions.*

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017	2016	2015	2014
Moyenne des prêts productifs	**52 171**	52 331	53 340	47 419	38 593
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	**425**	423	485	267	239
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	**3**	–	10	66	70
Moyenne des actifs de location simple	**–**	–	–	–	349
Solde moyen des titres négociables	**12 857**	6 850	6 693	6 311	5 047
Solde moyen du portefeuille de placements	**1 259**	1 069	903	787	599
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	**66 715 $**	60 673 $	61 431 $	54 850 $	44 897 $
Produits du financement et des placements :					
Prêts	**2 207**	1 915	1 720	1 475	1 239
Location-financement	**–**	–	1	5	5
Location simple	**–**	–	–	–	50
Titres négociables	**257**	93	73	60	45
Placements	**9**	9	9	8	6
Total des produits du financement et des placements	**2 473**	2 017	1 803	1 548	1 345
Charges d'intérêts	**1 219**	715	450	183	70
Charges de location et de financement	**33**	45	37	28	48
Produits du financement et des placements, montant net	**1 221 $**	1 257 $	1 316 $	1 337 $	1 227 $
Marge de financement nette	**1,83 %**	2,07 %	2,14 %	2,44 %	2,73 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017	2016	2015	2014
Groupe de produits d'assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	**58 555**	55 827	55 724	60 175	56 020
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	**114**	112	108	110	105
Taux moyen des primes d'assurance crédit	**0,19 %**	0,20 %	0,19 %	0,18 %	0,19 %
Groupe de produits d'assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	**4 259**	8 205	7 421	7 666	11 415
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	**14**	18	21	19	25
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	**0,33 %**	0,22 %	0,28 %	0,25 %	0,22 %
Groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats	**8 900**	8 113	7 982	8 728	8 219
Primes et commissions acquises	**76**	67	62	55	52
Taux moyen des primes d'assurance et de cautionnement de contrats	**0,86 %**	0,83 %	0,78 %	0,63 %	0,63 %
Groupe de produits d'assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance risques politiques	**897**	1 154	1 328	1 610	1 676
Primes et commissions acquises	**10**	10	9	18	20
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	**1,08 %**	0,84 %	0,71 %	1,12 %	1,19 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	**2 832**	2 565	2 395	2 148	2 068
Commissions de garantie de prêt acquises	**48**	43	40	41	36
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	**1,69 %**	1,68 %	1,67 %	1,91 %	1,74 %

Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)

(en millions de dollars canadiens)	**2018***	2017	2016	2015	2014
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise) au titre des :					
Prêts	**(18)**	(90)	(4)	381	(15)
Engagements de prêts	**10**	(61)	(30)	61	(6)
Garanties de prêts	**(3)**	32	3	(5)	(18)
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	**(11) $**	(119) $	(31) $	437 $	(39) $

** Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.*

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marché géographique

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances						Exposition en 2018	
	Actifs de financement[1]	**Engagements et garanties[2]**	**Assurance crédit**	**Assurance d'institution financière**	**Assurance et cautionnement de contrats**	**Assurance risques politiques[3]**	**Cession en réassurance**	**Titres négociables et instruments dérivés[4]**		
Pays									**$**	**%**
États-Unis	**9 996**	**9 015**	**5 720**	**115**	**35**	**–**	**–**	**10 259**	**35 140**	**29**
Canada	**5 882**	**7 497**	**284**	**200**	**9 795[5,6]**	**–**	**–**	**1 409**	**25 067**	**20**
Royaume-Uni	**4 734**	**2 098**	**367**	**–**	**1**	**–**	**–**	**169**	**7 369**	**6**
Inde	**4 382**	**490**	**232**	**16**	**2**	**7**	**–**	**–**	**5 129**	**4**
Australie	**3 232**	**712**	**205**	**2**	**–**	**–**	**–**	**775**	**4 926**	**4**
Mexique	**2 458**	**1 966**	**373**	**–**	**–**	**111**	**–**	**3**	**4 911**	**4**
Chili	**3 143**	**704**	**57**	**77**	**1**	**21**	**–**	**–**	**4 003**	**3**
Chine	**1 540**	**880**	**592**	**74**	**5**	**290**	**–**	**–**	**3 381**	**3**
Brésil	**1 615**	**593**	**524**	**20**	**100**	**110**	**–**	**–**	**2 962**	**2**
Allemagne	**1 919**	**97**	**166**	**–**	**3**	**–**	**–**	**55**	**2 240**	**2**
Autres[7]	**17 050**	**4 827**	**2 762**	**1 492**	**74**	**1 456**	**–**	**875**	**28 536**	**23**
	55 951	**28 879**	**11 282**	**1 996**	**10 016**	**1 995**	**–**	**13 545**	**123 664**	**100**
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices[3]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1 109)**	**–**	**–**	**(1 109)**	**–**
Cession en réassurance[8]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(250)**	**–**	**(250)**	**–**
Total	**55 951 $**	**28 879 $**	**11 282 $**	**1 996 $**	**10 016 $**	**886 $**	**(250) $**	**13 545 $**	**122 305 $**	**100**

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances						Exposition en 2017	
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques[3]	Cession en réassurance	Titres négociables et instruments dérivés[4]		
Pays									$	%
États-Unis	9 617	8 540	4 781	346	37	–	–	6 813	30 134	27
Canada	5 128	7 260	219	200	8 050[5,6]	–	–	803	21 660	19
Royaume-Uni	5 324	1 804	283	105	13	–	–	162	7 691	7
Mexique	2 080	1 852	273	–	1	175	–	–	4 381	4
Inde	3 586	292	162	199	–	7	–	–	4 246	4
Australie	2 860	508	145	–	–	4	–	149	3 666	3
Chili	2 247	819	36	157	1	73	–	–	3 333	3
Brésil	2 183	343	540	49	96	104	–	–	3 315	3
Chine	1 681	249	413	164	2	283	–	–	2 792	3
Arabie saoudite	2 017	659	58	2	–	–	–	–	2 736	2
Autres[7]	15 600	5 745	2 384	2 170	97	1 802	–	602	28 400	25
	52 323	28 071	9 294	3 392	8 297	2 448	–	8 529	112 354	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices[3]	–	–	–	–	–	(1 533)	–	–	(1 533)	–
Cession en réassurance[8]	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
Total	52 323 $	28 071 $	9 294 $	3 392 $	8 297 $	915 $	(250) $	8 529 $	110 571 $	100

[1] Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

[2] Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

[3] Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 886 millions de dollars (915 millions en 2017) de toutes les polices du groupe de produits d'assurance risques politiques.

[4] Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

[5] Y compris 350 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (302 millions en 2017). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées au Brésil dans une proportion de 59 % (36 % en 2017), le reste représentant celles vers d'autres pays.

[6] Y compris 9 070 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (7 419 millions en 2017). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 53 % (53 % en 2017), le reste représentant celles vers d'autres pays.

[7] Y compris 172 pays (165 en 2017) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 2 140 millions de dollars (de 0,001 million à 2 196 millions de dollars en 2017).

[8] Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par secteur industriel

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances						Exposition en 2018	
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Titres négociables et instruments dérivés[3]		
Secteur industriel									$	%
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	8 242	7 199	687	–	873	176	–	–	17 177	14
Institutions financières	5 543	1 980	335	1 996	3 047	195	–	2 957	16 053	13
Aéronautique	10 718	3 014	579	–	450	26	–	–	14 787	12
Infrastructure et environnement	6 743	2 915	1 182	–	2 723	353	–	–	13 916	11
Exploitation minière	6 008	2 983	2 143	–	1 525	18	–	–	12 677	10
Transport de surface	5 580	3 940	1 191	–	572	73	–	–	11 356	9
Technologies de l'information et des communications	6 837	1 983	1 058	–	252	34	–	–	10 164	9
Industrie légère	3 205	2 764	1 933	–	252	11	–	–	8 165	7
Ressources	2 035	1 921	2 174	–	322	–	–	–	6 452	5
Total des comptes commerciaux	54 911	28 699	11 282	1 996	10 016	886	–	2 957	110 747	90
Comptes souverains	1 040	180	–	–	–	–	–	10 588	11 808	10
	55 951	28 879	11 282	1 996	10 016	886	–	13 545	122 555	100
Cession en réassurance[4]	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
Total	55 951 $	28 879 $	11 282 $	1 996 $	10 016 $	886 $	(250) $	13 545 $	122 305 $	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances						Exposition en 2017	
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Titres négociables et instruments dérivés[3]		
Secteur industriel									$	%
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	7 348	8 249	577	–	656	81	–	–	16 911	15
Institutions financières	6 045	1 332	137	3 392	2 836	247	–	1 679	15 668	14
Aéronautique	12 034	2 287	630	–	315	40	–	–	15 306	14
Exploitation minière	6 488	2 678	2 146	–	1 397	20	–	–	12 729	11
Infrastructure et environnement	4 862	3 304	787	–	1 739	401	–	–	11 093	10
Transport de surface	5 064	3 964	1 093	–	605	68	–	–	10 794	10
Technologies de l'information et des communications	5 866	2 674	739	–	261	35	–	–	9 575	9
Industrie légère	2 142	1 735	1 492	–	223	23	–	–	5 615	5
Ressources	1 190	1 354	1 693	–	265	–	–	–	4 502	4
Total des comptes commerciaux	51 039	27 577	9 294	3 392	8 297	915	–	1 679	102 193	92
Comptes souverains	1 284	494	–	–	–	–	–	6 850	8 628	8
	52 323	28 071	9 294	3 392	8 297	915	–	8 529	110 821	100
Cession en réassurance[4]	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
Total	52 323 $	28 071 $	9 294 $	3 392 $	8 297 $	915 $	(250) $	8 529 $	110 571 $	100

[1] Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

[2] Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

[3] Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

[4] Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Prêts commerciaux :		
Exploitation minière	**349**	329
Aéronautique	**151**	102
Infrastructure et environnement	**139**	103
Ressources	**70**	89
Pétrole et gaz naturel	**63**	50
Industrie légère	**35**	36
Technologies de l'information et des communications	**24**	196
Transport de surface	**23**	1
Total des comptes commerciaux	**854**	906
Prêts souverains :		
Iran	**8**	8
Venezuela	**1**	1
Total des comptes souverains	**9**	9
Total des prêts bruts dépréciés	**863 $**	915 $

Tableau 8 : Prêts productifs – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)			**2018[1]**			2017
Secteur industriel	**Exposition**	**Correction et provisions**	**Correction et provisions en pourcentage de l'exposition**	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Comptes commerciaux :						
Pétrole et gaz naturel	**15 366**	**89**	**0,6**	15 504	155	1,0
Infrastructure et environnement	**8 904**	**82**	**0,9**	7 524	104	1,4
Aéronautique[2]	**13 613**	**78**	**0,6**	14 255	334	2,3
Exploitation minière	**8 632**	**69**	**0,8**	8 830	126	1,4
Technologies de l'information et des communications	**8 161**	**50**	**0,6**	7 752	60	0,8
Industrie légère	**5 220**	**35**	**0,7**	3 165	58	1,8
Transport de surface	**9 495**	**22**	**0,2**	9 013	31	0,3
Ressources	**3 723**	**18**	**0,5**	2 346	16	0,7
Institutions financières	**7 522**	**9**	**0,1**	7 376	29	0,4
Total des comptes commerciaux	**80 636**	**452**	**0,6**	75 765	913	1,2
Comptes souverains	**1 211**	**15**	**1,2**	1 769	18	1,0
Total	**81 847 $**	**467 $**	**0,6**	77 534 $	931 $	1,2

[1] Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.

[2] Y compris l'exposition aux autres actifs de 32 millions de dollars (36 millions en 2017) ainsi que la correction et les provisions pour les autres actifs de 3 millions de dollars (4 millions en 2017).

Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)	**Placements**	**Montants promis non déboursés**	**Exposition en 2018**		Exposition en 2017	
Exposition brute			**$**	**%**	$	%
Marché canadien	**652**	**294**	**946**	**46**	941	49
Autres économies avancées	**72**	**119**	**191**	**9**	91	5
Marchés émergents	**618**	**323**	**941**	**45**	877	46
Total	**1 342 $**	**736 $**	**2 078 $**	**100**	1 909 $	100

Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par taille

(en millions de dollars canadiens)	**2018**				2017			
	Montant des indemnités versées	**Nombre d'indemnités versées**	**Montant des indemnités recouvrées**	**Nombre d'indemnités recouvrées**	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 $ – 100 000 $	**16**	**1 013**	**3**	**363**	12	567	3	242
100 001 $ – 1 000 000 $	**30**	**116**	**10**	**32**	35	107	8	28
Plus de 1 000 000 $	**28**	**11**	**43**	**8**	154	25	33	11
Total	**74 $**	**1 140**	**56 $**	**403**	201 $	699	44 $	281

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 111

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 112

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE 115

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL 116

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 117

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE 118

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 119

1. Mandat de la Société 119
2. Résumé des méthodes comptables significatives 120
3. Titres négociables 132
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit 133
5. Placements 139
6. Actifs détenus en vue de la vente 139
7. Indemnités recouvrables sur assurances 140
8. Autres actifs 140
9. Immobilisations corporelles 141
10. Immobilisations incorporelles 141
11. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement 142
12. Dettes fournisseurs et autres crédits 142
13. Instruments d'emprunt 143
14. Instruments dérivés 144
15. Échéances des instruments d'emprunt 146
16. Passifs au titre des primes et des sinistres 147
17. Engagements de financement 148
18. Passifs éventuels 149
19. Risques d'assurance 150
20. Capitaux propres 156
21. Gestion du capital 156
22. Juste valeur des instruments financiers 157
23. Risques liés aux instruments financiers 161
24. Obligations contractuelles 165
25. Entités structurées 165
26. Produits tirés des prêts 167
27. Charges d'intérêts 167
28. Charges de financement 167
29. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net 167
30. Charges liées aux sinistres 167
31. Autres (produits) ou charges 168
32. Charges administratives 168
33. Régimes de prestations de retraite 168
34. Transactions entre parties liées 174
35. Opérations portées au Compte du Canada 175

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Ken Kember

Premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, aux actifs détenus en vue de la vente, aux indemnités recouvrables sur assurances, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratifs, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs, l'autorisation appropriée des transactions, l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par le ministre de la Diversification du commerce international et le ministre des Finances, lorsque le ministre de la Diversification du commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 35 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

La présidente et chef de la direction,

Mairead Lavery

Mairead Lavery

Le 28 février 2019

Le premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière,

Ken Kember

Bureau du vérificateur général du Canada

Office of the Auditor General of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de la Diversification du commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et de l'information dans le Rapport annuel (mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états), qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date de notre rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Si, à la lecture de l'information dans le Rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des instruments financiers expliqué à la note 2 (a) afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

La responsable de mission de l'audit au terme duquel le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Mary Katie Kerrigan.

Pour le vérificateur général du Canada,

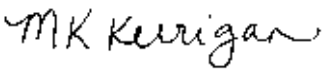

Mary Katie Kerrigan, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 28 février 2019

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	**2018**	2017
Actifs			
Trésorerie		**170**	157
Titres négociables	3	**13 119**	8 057
Instruments dérivés	14	**256**	315
Actifs détenus en vue de la vente	6	**13**	34
Prêts	4	**54 566**	51 127
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	**(820)**	(1 363)
Placements	5	**1 342**	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	7	**35**	65
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	16	**150**	103
Autres actifs	8	**170**	138
Actifs au titre des prestations de retraite	33	**92**	69
Immobilisations corporelles	9	**50**	54
Immobilisations incorporelles	10	**110**	106
Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement	11	**127**	134
Total des actifs		**69 380 $**	60 120 $
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	12	**226**	123
Emprunts	13	**55 448**	47 114
Instruments dérivés	14	**1 971**	1 690
Obligation au titre d'un contrat de location-financement	11	**150**	154
Obligations au titre des prestations de retraite	33	**172**	185
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	**20**	14
Passifs au titre des primes et des sinistres	16	**890**	608
Garanties de prêts	4, 18	**158**	192
Total des passifs		**59 035**	50 080
Engagements de financement (note 17) et passifs éventuels (note 18)			
Capital social	20	**1 333**	1 333
Résultats non distribués		**9 012**	8 707
Total des capitaux propres		**10 345**	10 040
Total des passifs et des capitaux propres		**69 380 $**	60 120 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers a été approuvée par le Conseil d'administration le 28 février 2019.

Robert S. McLeese
Administrateur

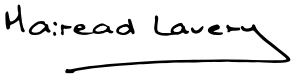

Mairead Lavery
Administratrice

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	**2018**	2017
Produits du financement et des placements :			
Prêts	26	**2 207**	1 915
Titres négociables		**257**	93
Placements		**9**	9
Total des produits du financement et des placements		**2 473**	2 017
Charges d'intérêts	27	**1 219**	715
Charges de financement	28	**33**	45
Produits du financement et des placements, montant net		**1 221**	1 257
Commissions de garantie de prêt		**48**	43
Primes d'assurance et commissions de garantie		**243**	239
Cession en réassurance		**(39)**	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	29	**204**	200
Autres (produits) ou charges	31	**(98)**	34
Charges administratives	32	**497**	431
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres		**1 074**	1 035
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	4	**(11)**	(119)
Charges liées aux sinistres	30	**255**	157
Bénéfice net		**830**	997
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	33	**44**	66
Résultat global		**874 $**	1 063 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	**2018**	2017
Capital social	20	**1 333**	1 333
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		**8 707**	8 430
Ajustement au titre de la transition aux règles de dépréciation d'IFRS 9	2	**400**	–
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice		**9 107**	8 430
Bénéfice net		**830**	997
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		**44**	66
Dividende versé	20	**(969)**	(786)
Solde à la clôture de l'exercice		**9 012**	8 707
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		**10 345 $**	10 040 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**830**	997
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	**(11)**	(119)
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	**197**	3
Dotation aux amortissements	**40**	36
(Profits) ou pertes réalisés	**(12)**	(7)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts	**(118)**	(67)
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	**(14)**	33
Variation des obligations au titre des intérêts et de la juste valeur des emprunts	**57**	(79)
Variation des instruments dérivés	**(11)**	(283)
Autres	**104**	(13)
Déboursements sur les prêts	**(31 240)**	(27 743)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	**31 021**	29 284
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**843**	2 042
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	**(268)**	(270)
Encaissements sur les placements	**260**	141
Achats de titres négociables	**(14 518)**	(7 123)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	**11 479**	5 604
Achats d'immobilisations corporelles	**(5)**	(13)
Achats d'immobilisations incorporelles	**(28)**	(33)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(3 080)**	(1 694)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	**13 128**	12 847
Remboursement d'emprunts à long terme	**(12 058)**	(10 084)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	**31 515**	27 156
Remboursement d'emprunts à court terme	**(27 651)**	(29 441)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	**(567)**	(345)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	**3**	88
Dividende payé	**(969)**	(786)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**3 401**	(565)
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**155**	(47)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**1 319**	(264)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	**1 627**	1 891
À la clôture de l'exercice	**2 946 $**	1 627 $
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	**170**	157
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	**2 776**	1 470
	2 946 $	1 627 $
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	**1 052 $**	622 $
Intérêts reçus en trésorerie	**2 275 $**	1 798 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1er octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Diversification du commerce international (le « Ministre »).

En septembre 2008, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ». Depuis la prise du décret, EDC a suivi cette instruction, et le président et chef de la direction d'EDC en a informé le Ministre conformément aux exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En décembre 2014, le gouverneur en conseil a donné une instruction (C.P. 2014-1381) qui oblige EDC à appliquer des réformes à ses régimes de retraite. Ces réformes ont pour objet de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts (cotisations) à parts égales (moitié-moitié), entre le personnel et l'employeur, pour les services rendus au cours de la période courante, qui seront déployées graduellement pour tous les participants d'ici le 31 décembre 2017. EDC a déjà amorcé un plan de mise en œuvre selon l'esprit et l'intention de ces réformes, notamment en augmentant l'âge normal du départ à la retraite donnant droit à une pleine pension. Elle a soumis une analyse de rentabilité conformément à un processus établi en vue d'une demande d'exemption de partage des coûts à part égale, en raison de la fermeture de son régime de retraite à prestations déterminées et de l'instauration d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Le 13 février 2017, l'approbation de son analyse de rentabilité a été accordée par la prise d'un nouveau décret (C.P. 2017-0127), qui abroge le décret de 2014 donnant instruction à EDC de procéder à la mise œuvre de réformes à ses régimes de retraite. Le nouveau décret exige seulement que l'âge normal du départ à la retraite soit augmenté à 65 ans, exigence avec laquelle EDC est déjà en conformité. De plus, dans le cadre de l'analyse de rentabilité et dans l'esprit des réformes des régimes de retraite, EDC a augmenté les taux de cotisation du régime à prestations déterminées à compter du 24 décembre 2017 pour que le partage des coûts soit équitable et plus équilibré.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi la directive sans pour autant nuire à notre mandat de soutenir les entreprises canadiennes et avons rendu compte de la mise en œuvre de cette directive dans notre Plan d'entreprise 2017.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que le ministre du Commerce international aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). Nous avons observé cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans l'autorisation reçue le 5 juin 2018 du ministre du Commerce international et modifiée aux termes de l'autorisation reçue le 27 juillet 2018 du ministre de la Diversification du commerce international.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéfice ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois notre capital autorisé ou 45,0 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. À la fin de décembre 2018, le montant des passifs éventuels s'établissait à 27,2 milliards de dollars (24,3 milliards en 2017).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2018, la limite d'emprunt était de 150,6 milliards de dollars (146,4 milliards en 2017), et les emprunts que nous avions effectivement contractés s'élevaient à 55,4 milliards de dollars (47,1 milliards en 2017).

2. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). EDC est organisée et gérée en tant qu'un seul secteur opérationnel. Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations

L'IASB a publié des modifications qui ont été évaluées comme étant pertinentes pour EDC. Les modifications s'appliquent à l'exercice ouvert le 1er janvier 2018.

IFRS 9, *Instruments financiers* – En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et qui remplace les indications fournies dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Nous avons appliqué de façon anticipée, au moment de la transition aux IFRS en 2011, les exigences particulières d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation et nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés; nous avons adopté les règles de dépréciation le 1er janvier 2018.

IFRS 9 n'impose pas le retraitement des états financiers des périodes comparatives, sauf dans des cas particuliers visés par les dispositions de la norme relatives à la comptabilité de couverture. Nous avons choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition et avons comptabilisé une différence d'évaluation de 400 millions de dollars en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués.

Les dépréciations selon IFRS 9 sont calculées selon un modèle de pertes de crédit attendues, contrairement au modèle de pertes subies que préconisait IAS 39, ce qui a une incidence sur le compte de correction de valeur de nos prêts et sur les provisions relatives à nos engagements de prêts et à nos garanties de prêts.

Incidence de la transition

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes de clôture des corrections de valeur et des provisions pour pertes établies selon IAS 39 et les soldes d'ouverture correspondants établis au 1er janvier 2018 selon IFRS 9.

	Corrections de valeur et provisions pour pertes selon IAS 39 au 31 décembre 2017				Corrections de valeur et provisions pour pertes selon IFRS 9 au 1er janvier 2018			
(en millions de dollars canadiens)	**Collectives**	**Individuelles**	**Total**	**Ajustement transitoire**	**Phase 1**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Total**
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	835	528	1 363	(339)	113	388	523	1 024
Provision pour pertes sur engagements de prêts	14	–	14	(5)	4	5	–	9
Provision pour pertes sur garanties de prêts	82	53	135	(56)	16	9	54	79
Total	931 $	581 $	1 512 $	(400)$	133 $	402 $	577 $	1 112 $

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* – En juillet 2014, l'IASB a publié des modifications de la norme qui imposent aux entités de fournir des informations qualitatives et quantitatives supplémentaires lorsqu'elles appliquent IFRS 9. Étant donné qu'EDC applique les modifications d'IFRS 7 relativement au classement et à l'évaluation depuis 2011, il ne lui reste qu'à appliquer les modifications concernant les informations à fournir sur la dépréciation. Ces informations sont présentées à la note 4, dans la section qui traite du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2018.

IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* – En décembre 2016, l'IASB a publié cette interprétation afin de fournir des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée. L'interprétation, qui s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2018, n'a pas eu une incidence importante sur EDC.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* – En mai 2014, l'IASB a publié cette nouvelle norme qui établit un cadre complet de comptabilisation, d'évaluation et d'information pour les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie résultant de contrats que l'entité a conclus avec des clients, à l'exclusion des produits des activités ordinaires tirés de certains éléments tels que les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers d'EDC, car la majeure partie des produits qu'EDC tire des contrats sont comptabilisés conformément aux autres IFRS. La norme s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2018.

b) Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, que l'IASB a publiées, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. EDC évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location* – En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. Lors de la transition, nous appliquerons la mesure de simplification permettant de ne pas réapprécier si tous les contrats existants sont, ou contiennent, un contrat de location à la date de première application, et nous appliquerons la présente norme aux contrats que nous avons antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Nous avons aussi choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs lors de la transition, comme la norme le permet, et nous comptabiliserons une différence d'évaluation en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués. Nous ne nous attendons pas à un ajustement important.

IAS 19, *Avantages du personnel* – En février 2018, l'IASB a publié des modifications de cette norme qui stipulent que le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets doivent être calculés à l'aide des hypothèses retenues pour une réévaluation en cas d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime. Ces modifications exigent aussi une clarification de l'effet qu'une modification, une réduction ou une liquidation de régime a sur les exigences concernant le plafonnement de l'actif du régime. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2019. EDC ne s'attend pas à ce qu'un régime soit modifié, réduit ou liquidé dans un avenir prévisible. Si un de ces événements se produisait ultérieurement, celui-ci aura une incidence sur les états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées. En novembre 2018, l'IASB a provisoirement décidé de reporter d'une année la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme s'applique donc aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2022. Nous continuons d'évaluer l'incidence que cette norme aura sur nos états financiers consolidés.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit probables. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aurait probablement subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation et/ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 6 – Actifs détenus en vue de la vente

Lorsqu'un actif est rendu à EDC par suite d'une défaillance aux termes d'un contrat de prêt, il est évalué au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. À chaque période de présentation de l'information financière, nous estimons la valeur recouvrable de ces actifs en fonction des valeurs de marché fournies par un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres informations dont nous disposons. Toute différence entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée en tant que dépréciation d'aéronefs, au poste Autres (produits) ou charges.

Note 7 – Indemnités recouvrables sur assurances

Lorsqu'une indemnité est versée, la direction en estime le recouvrement éventuel et comptabilise celui-ci dans les indemnités recouvrables sur assurances. L'estimation dépend de notre évaluation des flux de trésorerie qui seront générés grâce aux efforts de recouvrement qui seront déployés par EDC, le titulaire de police ou l'agence de recouvrement. Le montant recouvrable estimé est réexaminé et ajusté trimestriellement.

Note 16 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 22 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car leurs données peuvent ne pas être fondées sur des données de marché observables. La note 22 fournit d'autres informations sur les techniques employées pour évaluer nos instruments financiers.

Note 33 – Régimes de prestations de retraite

EDC offre un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent le taux d'augmentation des salaires, le taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 4 – Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 16 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 22 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 25 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque EDC détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle est considérée comme détenant le contrôle de l'entité structurée et elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 33 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs et les profits sur la vente de prêts dépréciés sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise).

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise). Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées au poste Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit (ou reprise), dans l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts qu'EDC a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point qu'EDC considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers EDC;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à EDC dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas d'une sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérions pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Pour déterminer la durée de vie attendue de l'instrument financier, on tient compte des modalités contractuelles et des jugements importants sur les comportements passés. Afin de respecter les règles d'IFRS 9, nous améliorons les données sur les risques issues de nos modèles de capital réglementaire et, s'il y a lieu, nous les ajustons.

Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, EDC considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions assistent les analystes du risque pays et des secteurs industriels de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinents pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel, du pays et du degré de risque de crédit du débiteur. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible, comme IFRS 9 le permet, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons lui faire certaines concessions en modifiant les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date initiale du crédit continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation subséquentes, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions per pertes de crédit ou (reprise) à l'État consolidé du résultat global.

Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts. Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains faisant l'objet d'un rééchelonnement de la dette sont classés comme dépréciés individuellement.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés[1] en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Les éléments classés comme biens détenus pour être utilisés font maintenant l'objet de contrats de location-financement à long terme ou ils sont classés dans le matériel disponible à la location, parmi les autres actifs. Ceux classés comme détenus en vue de la vente comprennent des aéronefs ou des pièces détachées détenus en vue de la vente et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise), alors que tout profit est enregistré dans les autres (produits) ou charges. Nous établissons la juste valeur en fonction des prix de marché fournis par un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et des autres informations dont nous disposons. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

EDC applique IAS 17, *Contrats de location*, comme bailleur ou comme preneur. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

[1] *Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.*

Bailleur

Les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement sont ceux qui nous avaient été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts et qui ont été ensuite loués en vertu de contrats de location-financement à long terme. Ces contrats de location-financement sont comptabilisés dans l'État consolidé de la situation financière, au poste Autres actifs, pour un montant qui correspond au total des paiements minimaux futurs au titre de la location, plus les valeurs résiduelles estimées, moins les produits financiers non acquis. Les valeurs résiduelles sont fondées sur des évaluations indépendantes et elles sont revues périodiquement. Un compte de correction de valeur est établi conformément à la méthode utilisée pour notre portefeuille de prêts garantis dont il a été question à la page 125.

Les produits résultant des contrats de location-financement sont comptabilisés de manière à produire un taux de rendement constant des investissements effectués dans ces contrats.

Preneur

L'immeuble de notre siège social est détenu en vertu d'un contrat de location-financement. L'immeuble a été comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière à sa juste valeur estimée à la date de passation du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de l'obligation liée à la location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû de l'obligation. L'immeuble loué est amorti sur la durée de location la plus probable, soit 25 ans. La période de location estimée est réexaminée périodiquement.

La charge financière et la dotation à l'amortissement de l'immeuble sont comptabilisées en tant que coûts d'occupation, au poste « Charges administratives » de l'État consolidé du résultat global.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la portion des indemnités versées au titre des assurances dont on s'attend au recouvrement. Les indemnités recouvrables sur assurances sont réexaminées et ajustées tous les trimestres, à la suite de quoi le profit net ou la perte nette résultant des recouvrements est porté au crédit ou au débit des charges liées aux sinistres.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement apporté au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres au cours de la période où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

RÉASSURANCE

Dans le cadre des activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédons les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes de réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouvrés sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrons pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevrons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons aussi un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Les profits ou les pertes à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale de la dette ou des dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs sont différés et amortis sur la durée des instruments.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

CONVERSION DES DEVISES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous avons établi un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations déterminées n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les coûts des prestations déterminées (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, en résultats non distribués.

3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Gouvernement américain	**9 283**	6 097
Institutions financières	**2 532**	1 207
Autres gouvernements	**1 304**	753
Total des titres négociables	**13 119 $**	8 057 $

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	**6 347**	**–**	**–**	**6 347**	3 822	–	–	3 822
Titres à taux fixe et à long terme	**311**	**2 973**	**3 488**	**6 772**	59	1 936	2 240	4 235
Total des titres négociables	**6 658 $**	**2 973 $**	**3 488 $**	**13 119 $**	3 881 $	1 936 $	2 240 $	8 057 $

** Y compris des titres considérés comme des équivalents de trésorerie pour le Tableau consolidé des flux de trésorerie totalisant 2 776 millions de dollars (1 470 millions en 2017).*

4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**					31 déc. 2017				
	Taux variable $	**Écart à l'échéance %**	**Taux fixe $**	**Rendement à l'échéance %**	**Total $**	Taux variable $	Écart à l'échéance %	Taux fixe $	Rendement à l'échéance %	Total $
Prêts productifs :										
En souffrance	**62**	**1,91**	**18**	**4,57**	**80**[1]	9	8,41	90	5,31	99[2]
2018	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	5 634	1,57	2 251	3,77	7 885
2019	**5 560**	**2,01**	**1 840**	**4,02**	**7 400**	6 619	1,94	1 770	4,36	8 389
2020	**5 864**	**1,77**	**1 762**	**3,86**	**7 626**	6 798	1,82	1 636	3,81	8 434
2021	**7 117**	**1,71**	**2 203**	**2,89**	**9 320**	6 104	1,87	1 928	2,80	8 032
2022	**7 983**	**1,82**	**1 780**	**3,79**	**9 763**	5 880	1,74	982	3,96	6 862
2023	**4 861**	**1,82**	**1 218**	**3,93**	**6 079**	1 516	2,10	842	4,16	2 358
2024 - 2028	**6 955**	**2,18**	**3 493**	**3,82**	**10 448**	4 322	2,57	2 083	4,12	6 405
2029 et par la suite	**1 026**	**2,20**	**2 004**	**3,05**	**3 030**	842	2,32	978	2,59	1 820
Prêts productifs bruts	**39 428**	**1,96**	**14 318**	**3,47**	**53 746**[3]	37 724	2,07	12 560	3,49	50 284
Prêts dépréciés	**539**	**3,43**	**324**	**5,95**	**863**	465	3,34	450	3,65	915
Prêts bruts	**39 967 $**		**14 642 $**		**54 609 $**	38 189 $		13 010 $		51 199$
Créances au titre des intérêts et des commissions					**272**					241
Produits différés tirés des prêts et autres					**(315)**					(313)
Prêts					**54 566 $**					51 127$

[1] *Des créances de 78 millions de dollars étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.*

[2] *Toutes les créances étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.*

[3] *Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.*

À la fin de 2018, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 4,46 % (3,52 % en 2017), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 103 jours (87 jours en 2017).

Les prêts souverains représentaient 2 % du total des prêts productifs bruts (2 % en 2017).

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**			31 déc. 2017	
Pays	**Prêts productifs bruts***	**%**	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	**9 885**	**18**	États-Unis	9 250	18
Canada	**5 049**	**9**	Canada	4 406	9
Inde	**4 323**	**8**	Royaume-Uni	3 778	8
Chili	**3 621**	**7**	Inde	3 680	7
Australie	**3 232**	**6**	Mexique	2 954	6
Royaume-Uni	**3 161**	**6**	Chili	2 901	6
Mexique	**3 031**	**6**	Australie	2 860	6
Arabie saoudite	**2 010**	**4**	Brésil	2 144	4
Allemagne	**1 904**	**3**	Arabie saoudite	2 017	4
Brésil	**1 524**	**3**	Allemagne	1 524	3
Autres	**16 006**	**30**	Autres	14 770	29
Total	**53 746 $**	**100**	Total	50 284 $	100

**Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.*

À la fin de 2018, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avions consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 3 962 millions de dollars à quatre débiteurs du secteur de l'exploitation minière, dont deux situés au Chili, un en Mongolie et un aux Émirats arabes unis (4 121 millions à quatre débiteurs en 2017);
- 2 755 millions de dollars à trois débiteurs du secteur pétrolier et gazier au Mexique, en Inde et en Arabie saoudite (3 094 millions à trois débiteurs en 2017);
- 1 524 millions de dollars à un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications aux États-Unis (1 383 millions à un débiteur en 2017);
- 1 173 millions de dollars à un débiteur du secteur de l'aéronautique aux États-Unis (3 110 millions à trois débiteurs en 2017);
- 957 millions de dollars à un débiteur du secteur du transport de surface au Royaume-Uni (néant en 2017).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	**51 199**	55 375
Déboursements	**31 240**	27 743
Nouveaux montages en raison d'une modification	**56**	–
Remboursements de principal	**(30 795)**	(28 785)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	**(226)**	(499)
Décomptabilisation en raison d'une modification	**(193)**	–
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	**(119)**	(43)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	**–**	(5)
Intérêts incorporés	**9**	5
Écart de change	**3 438**	(2 592)
Solde à la clôture de l'exercice	**54 609 $**	51 199 $

En 2018, nous avons vendu pour 218 millions de dollars (523 millions en 2017) de prêts productifs à diverses parties; nous avons recouvré 214 millions de dollars (499 millions en 2017) sur ces prêts, et les 4 millions restants (24 millions en 2017) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu un prêt déprécié de 58 millions de dollars (néant en 2017) sur lequel nous avons recouvré 12 millions de dollars (néant en 2017).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Prêts bruts		
Comptes commerciaux	**854**	906
Comptes souverains	**9**	9
	863	915
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	**20**	17
Compte de correction de valeur individuelle	**408**	528
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	**435 $**	370 $

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	**915**	1 037
Prêts classés comme dépréciés	**210**	69
Nouveaux montages en raison d'une modification	**56**	–
Déboursements sur les appels de garanties de prêts	**44**	9
Intérêts incorporés	**3**	1
Décomptabilisation en raison d'une modification	**(193)**	–
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	**(115)**	(19)
Prêts rétablis comme productifs[1]	**(63)**	(101)
Remboursements de principal	**(57)**	(20)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	**(12)**	–
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente[2]	**–**	(5)
Écart de change	**75**	(56)
Solde à la clôture de l'exercice	**863 $**	915 $

[1] Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

[2] Voir la note 6.

En 2018, les prêts dépréciés ont atteint 210 millions de dollars (69 millions en 2017) et étaient associés à 20 emprunteurs commerciaux (14 emprunteurs commerciaux et un emprunteur souverain en 2017).

Au cours de l'exercice, en raison d'une modification des dispositions contractuelles d'un prêt, nous avons décomptabilisé un montant de 193 millions de dollars parmi les prêts bruts, ainsi que la provision spécifique de 137 millions de dollars. Au moment de sa création, le nouveau prêt était considéré comme déprécié et avait été comptabilisé à sa valeur comptable dépréciée, soit 56 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 24 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 115 millions de dollars (19 millions à 20 emprunteurs commerciaux en 2017) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2018, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 63 millions de dollars et étaient associés à deux débiteurs (101 millions de dollars, associés à quatre débiteurs en 2017).

Pour 2018, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 21 millions de dollars (19 millions pour 2017).

EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	**Actifs financiers non-dépréciés**		**Actifs financiers dépréciés**	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017	
	Phase 1	**Phase 2**	**Phase 3**	**$**	**% du total**	$	% du total
Prêts bruts							
Première qualité*	**23 144**	**1 871**	**–**	**25 015**	**46 %**	25 642	50 %
Qualité inférieure	**17 012**	**11 663**	**–**	**28 675**	**52 %**	24 642	48 %
Dépréciation sur une base individuelle	**–**	**–**	**863**	**863**	**2 %**	915	2 %
Prêts dépréciés consentis	**–**	**–**	**56**	**56**	**–**	–	–
Total des prêts bruts	**40 156 $**	**13 534 $**	**919 $**	**54 609 $**	**100 %**	51 199 $	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	**11 832**	**1 248**	**–**	**13 080**	**63 %**	13 892	67 %
Qualité inférieure	**5 050**	**2 634**	**–**	**7 684**	**37 %**	6 892	33 %
Dépréciation sur une base individuelle	**–**	**–**	**14**	**14**	**–**	–	–
Total des engagements de prêts	**16 882 $**	**3 882 $**	**14 $**	**20 778 $**	**100 %**	20 784 $	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	**316**	**400**	**–**	**716**	**22 %**	712	27 %
Qualité inférieure	**2 011**	**486**	**–**	**2 497**	**76 %**	1 832	70 %
Dépréciation sur une base individuelle	**–**	**–**	**61**	**61**	**2 %**	72	3 %
Total des garanties de prêts	**2 327 $**	**886 $**	**61 $**	**3 274 $**	**100 %**	2 616 $	100 %

** Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.*

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2018, 20 % de notre engagement au titre des prêts était garanti principalement par des aéronefs et du matériel roulant (24 % en 2017). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2018, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 9 187 millions de dollars (9 626 millions en 2017). Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie. La valeur de notre engagement au titre de notre portefeuille de prêts dépréciés se chiffrait à 168 millions de dollars (120 millions en 2017).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. À la fin de 2018, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 524 millions de dollars (1 399 millions en 2017). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 182 millions de dollars (1 052 millions en 2017).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018[1]**			31 déc. 2017[1]		
	Valeur comptable brute	**Corrections de valeur ou provisions pour pertes[2]**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes[2]	Valeur comptable nette
Prêts	**54 609**	**820**	**53 789**	51 199	1 363	49 836
Engagements de prêts	**20 778**	**20**	**20 758**	20 784	14	20 770
Garanties de prêts	**3 274**	**80**	**3 194**	2 616	135	2 481
Total	**78 661 $**	**920 $**	**77 741 $**	74 599 $	1 512 $	73 087 $

[1] *Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de l'exercice précédent n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.*

[2] *Y compris des corrections de valeur/provisions de 3 millions de dollars (4 millions au 31 décembre 2017) à l'égard d'autres créances.*

En 2018, nous avons créé un nouveau modèle de perte en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique. Ce modèle repose sur une estimation de la valeur résiduelle et prend en considération des facteurs macroéconomiques et prospectifs. Les nouveaux taux de perte en cas de défaillance remplacent les hypothèses précédentes qui utilisaient la juste valeur des nantissements rajustée en fonction des coûts de reprise de possession estimés. La révision de ce modèle a entraîné une diminution de 13 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, ainsi que des changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts nouvellement signés et les garanties de prêts nouvellement signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

(en millions de dollars canadiens)	**Phase 1**	**Phase 2**	**Phase 3**	**Total pour 2018**
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	113	388	523	**1 024**
Dotation au compte de correction de valeur ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	116	(112)	(4)	**–**
Transfert vers la phase 2	(47)	50	(3)	**–**
Transfert vers la phase 3	–	(6)	6	**–**
Réévaluations	(107)	11	32	**(64)**
Nouveaux montages	71	29	19	**119**
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(43)	(29)	(1)	**(73)**
Total de la dotation au compte de correction de valeur ou (reprise)	(10)	(57)	49	**(18)**
Réductions de valeur et sorties	–	(4)	(119)	**(123)**
Modification entraînant une décomptabilisation	–	–	(137)	**(137)**
Écart de change	7	26	41	**74**
Solde à la clôture de l'exercice	110	353	357	**820**
Compte de correction de valeur pour la phase 3 :				
Gains sur prêts douteux liés au prêt déprécié consenti			(51)	
Compte de correction de valeur individuelle			408	
Total du compte de correction de valeur pour la phase 3			357	
Provisions pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4	5	–	**9**
Dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	13	(13)	–	**–**
Transfert vers la phase 2	(3)	3	–	**–**
Transfert vers la phase 3	–	–	–	**–**
Réévaluations	(15)	17	1	**3**
Nouveaux montages	9	–	–	**9**
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	–	(1)	(1)	**(2)**
Total de la dotation aux provisions pour pertes de crédit	4	6	–	**10**
Écart de change	–	1	–	**1**
Solde à la clôture de l'exercice	8	12	–	**20**
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	16	9	54	**79**
Dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)				
Transfert vers la phase 1	11	(11)	–	**–**
Transfert vers la phase 2	(9)	9	–	**–**
Transfert vers la phase 3	–	(1)	1	**–**
Réévaluations	(40)	30	30	**20**
Nouveaux montages	39	1	–	**40**
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(7)	(15)	(41)	**(63)**
Total de la dotation aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	(6)	13	(10)	**(3)**
Écart de change	1	2	1	**4**
Solde à la clôture de l'exercice	11	24	45	**80**
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	129 $	389 $	402 $	**920 $**

Le tableau suivant décrit les opérations sur le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, ainsi que sur les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, au cours de la période précédente.

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2017[1]
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	Réductions de valeur et sorties	Écart de change	Solde à la clôture de l'exercice
Prêts[2]	1 552	(90)	(18)	(81)	1 363
Engagements de prêts	78	(61)	–	(3)	14
Garanties de prêts[3]	105	32	–	(2)	135
Total	1 735 $	(119) $	(18) $	(86) $	1 512 $

[1] Les chiffres de la période précédente n'ont pas été retraités et ils ont été rétablis conformément à IAS 39. Voir la note 2 pour un rapprochement entre les soldes de clôture des corrections de valeur et des provisions pour dépréciation établies selon IAS 39 et les soldes d'ouverture correspondants établis selon IFRS 9.

[2] Y compris des corrections de valeur de 4 millions de dollars à l'égard d'autres créances.

[3] Comprises dans le passif au titre des garanties de prêts.

Le tableau qui suit donne une ventilation de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2017[1]
Révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance	(123)
Mise à jour de l'hypothèse relative au compte de correction de valeur et aux provisions	(46)
Changement dans la composition du portefeuille[2]	(55)
Relèvement de la limite de concentration	(6)
Changement dans la qualité du crédit	111
Reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit	(119) $

[1] Les chiffres de la période précédente n'ont pas été retraités et ils ont été établis conformément à IAS 39.

[2] Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions ou en (reprise) par suite des déboursements, des nouvelles activités de financement facilitées et des remboursements. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements de prêts durant l'exercice.

5. Placements

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017	
	Coût	**Juste valeur**	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	**168**	**163**	150	134
Prêts et titres de créance	**8**	**5**	6	5
	176	**168**	156	139
Placements dans des fonds de placement	**999**	**1 174**	912	985
Total	**1 175 $**	**1 342 $**	1 068 $	1 124 $

6. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente représentent les actifs qui nous sont reournés par suite d'une défaillance aux termes du contrat de prêt.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Aéronefs	**11**	12
Hélicoptères	**2**	22
Total	**13 $**	34 $

Au début de 2018, le portefeuille comprenait sept hélicoptères et un aéronef. Au cours de l'exercice, un hélicoptère a été vendu pour 5 millions de dollars (aucune vente en 2017). Un autre hélicoptère a été transféré en faisant l'objet d'un contrat de location-financement pour 6 millions de dollars (aucune location en 2017). Deux autres hélicoptères totalisant 7 millions de dollars ont été reclassés en étant transférés depuis les actifs détenus en vue de la vente vers le matériel disponible à la location qui fait partie des autres actifs.

Chaque trimestre, lors d'un reclassement dans un autre portefeuille, nous cherchons tout indice de dépréciation parmi nos aéronefs en tenant compte des conditions actuelles du marché telles que les ventes récentes d'aéronefs, les coûts de location et autres conditions du marché. Lors du reclassement des deux hélicoptères dans la catégorie matériel disponible à la location, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. En ce qui concerne le reste des aéronefs dans le portefeuille détenu en vue de la vente, une perte de valeur de 5 millions de dollars a été comptabilisée en autres (produits) ou charges en 2018 (11 millions en 2017).

En 2018, aucun aéronef n'a été saisi et rendu à EDC du fait d'un prêt en souffrance (un hélicoptère en 2017).

7. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les indemnités recouvrables sur assurances ont évolué comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	**65**	63
Indemnités versées	**74**	201
Indemnités recouvrées	**(38)**	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	**(18)**	(3)
Variation de la tranche recouvrable du cumul des indemnités versées	**(52)**	(151)
Écart de change	**4**	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	**35 $**	65 $

Du montant de 74 millions de dollars versés en indemnités en 2018 (201 millions en 2017), 67 % étaient liés au groupe de produits d'assurance crédit (85 % en 2017). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017[1]	
	Indemnités versées	**Indemnités recouvrées[2]**	Indemnités versées	Indemnités recouvrées[2]
Amérique du Nord	**23**	**27**	144	8
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	**16**	**4**	8	18
Asie-Pacifique	**13**	**6**	13	2
Moyen-Orient et Afrique	**12**	**11**	24	12
Europe et Communauté des États indépendants	**10**	**8**	12	4
Total	**74 $**	**56 $**	201 $	44 $

[1] Les chiffres de la période précédente ont été reclassés pour tenir compte du mode de présentation de la période considérée.

[2] La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

8. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Créance résultant d'une restructuration	**32**	36
Primes d'assurance à recevoir	**27**	25
Commissions de garantie à recevoir	**23**	16
Charges payées d'avance	**13**	13
Matériel disponible à la location	**7**	–
Investissement net dans des contrats de location-financement	**5**	–
Autres	**63**	48
Total	**170 $**	138 $

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 12.

9. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**				2017			
	Matériel informatique	**Mobilier et matériel**	**Agencements ou aménagements des locaux loués**	**Total**	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**39**	**22**	**56**	**117**	36	20	55	111
Entrées	**2**	**–**	**3**	**5**	6	2	1	9
Sorties	**(6)**	**–**	**–**	**(6)**	(3)	–	–	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	**35**	**22**	**59**	**116**	39	22	56	117
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(29)**	**(18)**	**(16)**	**(63)**	(25)	(17)	(14)	(56)
Dotation aux amortissements	**(6)**	**(1)**	**(2)**	**(9)**	(7)	(1)	(2)	(10)
Sorties	**6**	**–**	**–**	**6**	3	–	–	3
Solde à la clôture de l'exercice	**(29)**	**(19)**	**(18)**	**(66)**	(29)	(18)	(16)	(63)
Valeur comptable	**6 $**	**3 $**	**41 $**	**50 $**	10 $	4 $	40 $	54 $

À la fin de 2018, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 1 million de dollars (2 millions en 2017).

10. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**			2017		
	Logiciels conçus en interne	**Logiciels acquis**	**Total**	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**163**	**108**	**271**	152	89	241
Entrées	**9**	**19**	**28**	11	20	31
Sorties	**–**	**(8)**	**(8)**	–	(1)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	**172**	**119**	**291**	163	108	271
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(96)**	**(69)**	**(165)**	(90)	(59)	(149)
Dotation aux amortissements	**(10)**	**(14)**	**(24)**	(6)	(11)	(17)
Sorties	**–**	**8**	**8**	–	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	**(106)**	**(75)**	**(181)**	(96)	(69)	(165)
Valeur comptable	**66 $**	**44 $**	**110 $**	67 $	39 $	106 $

À la fin de 2018, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 39 millions de dollars (22 millions en 2017).

11. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement

L'immeuble de notre siège social est détenu dans le cadre d'un contrat de location-financement d'une durée de 20 ans prorogeable de deux autres périodes de 5 ans chacune. Les paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location-financement, ainsi que la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, sur la base de la durée attendue de 25 ans, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017	
	Paiements minimaux	**Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location**	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
2018	**–**	**–**	11	11
2019	**11**	**11**	11	10
2020	**11**	**10**	11	10
2021	**11**	**10**	11	9
2022	**11**	**9**	11	9
2023	**11**	**9**	11	9
2024 et par la suite	**167**	**101**	167	96
Total	**222**	**150**	233	154
Moins : charges financières futures	**(72)**	**–**	(79)	–
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**150 $**	**150 $**	154 $	154 $

Au cours de l'exercice, l'immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement a subi les changements suivants dans son compte :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Coût	**177**	177
Cumul des amortissements :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(43)**	(36)
Dotation aux amortissements	**(7)**	(7)
Solde à la clôture de l'exercice	**(50)**	(43)
Valeur comptable	**127 $**	134 $

12. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Dette liée au Compte du Canada	**88**	9
Dettes résultant des avantages du personnel	**51**	46
Dettes fournisseurs et charges à payer	**40**	26
Dette résultant de la restructuration	**29**	34
Primes de réassurance à payer	**10**	7
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	**8**	1
Total	**226 $**	123 $

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice.

La dette résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 8.

13. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 14 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**			31 déc. 2017		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**Au coût amorti**	**Total**	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	**11 085**	**–**	**11 085**	6 424	–	6 424
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	**9 646**	**5 136**	**14 782**	11 099	639	11 738
échéant à plus d'un an	**25 781**	**3 800**	**29 581**	20 963	7 989	28 952
Total des emprunts à long terme	**35 427**	**8 936**	**44 363**	32 062	8 628	40 690
Total	**46 512 $**	**8 936 $**	**55 448 $**	38 486 $	8 628 $	47 114 $

** Y compris des intérêts courus de 17 millions de dollars (10 millions en 2017).*

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 46 360 millions de dollars (38 387 millions en 2017), soit 152 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2018 (99 millions au 31 décembre 2017).

En 2018, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des pertes de change latentes de 692 millions de dollars (profits de 417 millions en 2017). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 31 pour des informations sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**			2017		
	Emprunts à court terme	**Emprunts à long terme**	**Total**	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	**6 424**	**40 690**	**47 114**	9 238	39 863	49 101
Flux de trésorerie nets	**3 864**	**1 070**	**4 934**	(2 285)	2 763	478
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	**750**	**2 592**	**3 342**	(529)	(1 857)	(2 386)
Variation de la juste valeur	**(3)**	**1**	**(2)**	–	(80)	(80)
Variation des intérêts courus	**50**	**10**	**60**	–	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	**11 085 $**	**44 363 $**	**55 448 $**	6 424 $	40 690 $	47 114 $

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous avons émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont classées dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Remboursables par anticipation ou prorogeables	**486**	722
À coupon zéro	**–**	92
Total	**486 $**	814 $

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 14.

14. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. À la fin de 2018, aucun nantissement n'était détenu par un tiers dépositaire (nantissements constitués de titres de 24 millions de dollars émis par des administrations publiques et notés AAA en 2017).

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2018, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2017).

En 2018, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent.

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	**8 802**	**16 313**	**15 939**	**41 054**	8 090	14 688	11 301	34 079
Swaps croisés	**3 098**	**4 078**	**6 266**	**13 442**	4 085	4 846	3 815	12 746
Swaps de devises	**5 901**	**–**	**–**	**5 901**	4 156	–	–	4 156
Contrats de change à terme	**75**	**–**	**–**	**75**	37	–	–	37
Total	**17 876 $**	**20 391 $**	**22 205 $**	**60 472 $**	16 368 $	19 534 $	15 116 $	51 018 $

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**			31 déc. 2017		
	Valeur positive	**Valeur négative**	**Total**	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	**25**	**1 519**	**(1 494)**	167	1 329	(1 162)
Swaps de taux d'intérêt	**184**	**378**	**(194)**	95	267	(172)
Swaps de devises	**47**	**73**	**(26)**	53	91	(38)
Contrats de change à terme	**–**	**1**	**(1)**	–	3	(3)
Total des instruments dérivés	**256**	**1 971**	**(1 715)**	315	1 690	(1 375)
Incidence des conventions de compensation	**(244)**	**(244)**	**–**	(263)	(263)	–
Total*	**12 $**	**1 727 $**	**(1 715) $**	52 $	1 427 $	(1 375) $
Nantissement applicable			**–**			(24)
Montant net			**(1 715) $**			(1 399) $

** Y compris les passifs sous forme d'instruments financiers dérivés nets liés aux activités de financement de 945 millions de dollars (863 millions en 2017).*

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(863)**	(1 429)
Flux de trésorerie nets	**564**	257
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	**(515)**	402
Variation de la juste valeur	**(73)**	(54)
Variation des intérêts courus	**(58)**	(39)
Solde à la clôture de l'exercice	**(945) $**	(863) $

15. Échéances des instruments d'emprunt

Nous pouvons combiner des instruments d'emprunt et des instruments dérivés pour engendrer un financement à taux variable. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)				**31 déc. 2018**				31 déc. 2017
Année d'échéance	**Émission d'instruments d'emprunt**	**Swaps**	**Montant net**	**Rendement* (%)**	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (%)
Émission à taux fixe								
2018	**–**	**–**	**–**	**–**	8 703	(7 194)	1 509	1,48
2019	**9 284**	**(4 233)**	**5 051**	**1,56**	8 582	(3 930)	4 652	1,56
2020	**8 903**	**(7 518)**	**1 385**	**1,76**	6 721	(5 439)	1 282	1,75
2021	**5 622**	**(3 304)**	**2 318**	**1,09**	5 059	(2 891)	2 168	1,06
2022	**3 441**	**(3 168)**	**273**	**2,91**	2 611	(2 611)	–	–
2023	**4 786**	**(4 103)**	**683**	**2,57**	302	(302)	–	–
2024 – 2028	**35**	**(35)**	**–**	**–**	–	–	–	–
2029 et par la suite	**–**	**–**	**–**	**–**	63	(63)	–	–
Total partiel	**32 071**	**(22 361)**	**9 710**	**1,66**	32 041	(22 430)	9 611	1,39
Émission à taux variable								
2018	**–**	**–**	**–**		9 410	7 680	17 090	
2019	**16 448**	**4 588**	**21 036**		2 640	4 115	6 755	
2020	**2 840**	**7 661**	**10 501**		1 383	5 551	6 934	
2021	**913**	**3 349**	**4 262**		–	2 895	2 895	
2022	**1 584**	**3 230**	**4 814**		1 531	2 612	4 143	
2023	**1 423**	**4 225**	**5 648**		–	302	302	
2024 – 2028	**–**	**35**	**35**		–	–	–	
2029 et par la suite	**–**	**–**	**–**		–	63	63	
Total partiel	**23 208**	**23 088**	**46 296**	**2,33**	14 964	23 218	38 182	1,39
Total	**55 279 $**	**727 $**	**56 006 $**		47 005 $	788 $	47 793 $	

** Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.*

À la fin de 2018, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2018
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Instruments d'emprunt	**26 637**	**19 027**	**11 502**	**36**	**57 202**
Swaps					
Créance	**(4 649)**	**(11 332)**	**(7 474)**	**(36)**	**(23 491)**
Dette	**5 134**	**11 695**	**7 703**	**36**	**24 568**
Total	**27 122 $**	**19 390 $**	**11 731 $**	**36 $**	**58 279 $**

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 14.

16. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres, ventilés par groupe de produits, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2018			31 déc. 2017
	Assurance	**Réassurance**	**Passifs nets**	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit*	**210**	**(10)**	**200**	274	(13)	261
Assurance et cautionnement de contrats	**70**	**(10)**	**60**	45	(1)	44
Assurance risques politiques	**610**	**(130)**	**480**	289	(89)	200
Total	**890 $**	**(150) $**	**740 $**	608 $	(103) $	505 $

** Y compris l'Assurance d'institution financière.*

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Primes d'assurance différées	**160**	146
Provision pour sinistres sur assurances	**730**	462
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	**890**	608
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	**(110)**	(71)
Primes de réassurance payées d'avance	**(40)**	(32)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	**(150)**	(103)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	**740 $**	505 $

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2018			31 déc. 2017
	Assurance	**Réassurance**	**Passifs nets**	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	**608**	**(103)**	**505**	656	(116)	540
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	**312**	**(37)**	**275**	14	(22)	(8)
Mise à jour des hypothèses actuarielles	**10**	**–**	**10**	(3)	21	18
Révision de la méthode relative aux hypothèses concernant les charges	**(70)**	**–**	**(70)**	(36)	5	(31)
Écart de change	**30**	**(10)**	**20**	(23)	9	(14)
Solde à la clôture de l'exercice	**890 $**	**(150) $**	**740 $**	608 $	(103) $	505 $

En 2018, nous avons révisé la méthode relative aux hypothèses concernant les charges qui sert au calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances. Au 31 décembre 2018, la différence entre la nouvelle méthode et l'ancienne méthode avait donné lieu à une reprise de provision pour sinistres sur assurances de 70 millions de dollars et représentait un changement d'estimation comptable. Ce changement d'estimation s'est aussi répercuté sur les charges liées aux sinistres qui sont présentées à la note 30. L'incidence sur les périodes futures n'a pu être déterminée, car il n'était pas possible de l'estimer.

Après la clôture de l'exercice, nous avons payé 300 millions de dollars pour un sinistre relatif à l'assurance risques politiques en Afrique du Nord, montant qui était inclus dans les passifs au titre des primes et des sinistres au 31 décembre 2018.

17. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 20 778 millions de dollars (20 784 millions en 2017). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR en dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**					31 déc. 2017				
	À taux fixe $	**Rendement ponctuel estimé %**	**À taux variable $**	**Écart %**	**Total $**	À taux fixe $	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable $	Écart %	Total $
Prêts commerciaux	**298**	**3,96**	**20 364**	**1,44**	**20 662**	1 013	3,00	19 635	1,37	20 648
Prêts souverains	**112**	**2,86**	**4**	**3,36**	**116**	120	2,86	16	2,03	136
Total	**410 $**	**3,66**	**20 368 $**	**1,44**	**20 778 $**	1 133 $	2,99	19 651 $	1,37	20 784 $

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives aux prêts totalisant 3 660 millions de dollars (3 756 millions en 2017), celles relatives aux garanties de prêts totalisant 310 millions (18 millions en 2017), et les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 121 millions (112 millions en 2017).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre des engagements de placements, soit 736 millions de dollars (784 millions en 2017) à l'égard de certains fonds de placement et de néant (1 million en 2017) à l'égard de certains placements directs. Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

18. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la *Loi* impose un plafond sur nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties, selon le plus élevé des montants suivants : i) 45 milliards de dollars ou ii) un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	**11 282**	9 294
Assurance d'institution financière	**1 996**	3 392
Assurance et cautionnement de contrats	**10 016**	8 297
Assurance risques politiques	**886**	915
Cession en réassurance*	**(250)**	(250)
Total des assurances en vigueur	**23 930**	21 648
Garanties de prêts	**3 274**	2 616
Total	**27 204 $**	24 264 $

** Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.*

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2018 se chiffrait à 23 930 millions de dollars (21 648 millions en 2017). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 740 millions de dollars (505 millions en 2017), comme l'indique la note 16. Voir la note 19 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2018, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 3 214 millions de dollars, dont 54 millions étaient assortis d'un nantissement (2 544 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 35 millions étaient assortis d'un nantissement en 2017). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 60 millions de dollars pour 2018, dont aucune n'était associée à un nantissement (72 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2017).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Produits différés au titre des commissions de garantie	**78**	57
Provision pour pertes sur garanties de prêts*	**80**	135
Total	**158 $**	192 $

** Les chiffres de l'exercice considéré sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de la période précédente n'ont pas été retraités et ils sont établis conformément à IAS 39.*

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)							31 déc. 2018
	Assurance crédit	**Assurance d'institution financière**	**Assurance et cautionnement de contrats**	**Assurance risques politiques**	**Garanties de prêts**	**Cession en réassurance***	**Total**
2019	**6 926**	**1 908**	**3 800**	**31**	**3 095**	**(250)**	**15 510**
2020	**3 056**	**87**	**2 948**	**277**	**27**	**–**	**6 395**
2021	**945**	**1**	**404**	**144**	**33**	**–**	**1 527**
2022	**348**	**–**	**191**	**32**	**53**	**–**	**624**
2023	**7**	**–**	**93**	**15**	**9**	**–**	**124**
2024 – 2028	**–**	**–**	**2 580**	**344**	**57**	**–**	**2 981**
2029 et par la suite	**–**	**–**	**–**	**43**	**–**	**–**	**43**
Total	**11 282 $**	**1 996 $**	**10 016 $**	**886 $**	**3 274 $**	**(250) $**	**27 204 $**

(en millions de dollars canadiens)							31 déc. 2017
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2018	8 813	3 271	2 621	84	2 494	(250)	17 033
2019	129	121	2 101	199	–	–	2 550
2020	288	–	961	117	23	–	1 389
2021	59	–	177	29	79	–	344
2022	5	–	98	139	6	–	248
2023	–	–	–	16	8	–	24
2024 – 2028	–	–	2 339	307	6	–	2 652
2029 et par la suite	–	–	–	24	–	–	24
Total	9 294 $	3 392 $	8 297 $	915 $	2 616 $	(250) $	24 264 $

** Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.*

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans divers procès. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

19. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédons ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour atténuer ce risque, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons donc pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnisations et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.

CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principaux groupes de produits d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque attribuable au groupe de produits d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement

du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

			31 déc. 2018	31 déc. 2017
Niveau de risque interne	**Standard & Poor's**	**Moody's**	**Pourcentage du total des limites des acheteurs**	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	**De AAA à A-**	**De Aaa à A3**	**37 %**	35 %
Modéré	**De BBB+ à BBB-**	**De Baa1 à Baa3**	**30 %**	29 %
Moyen	**De BB+ à BB**	**De Ba1 à Ba2**	**15 %**	15 %
Élevé	**De BB- à B-**	**De Ba3 à B3**	**16 %**	17 %
Sous surveillance prioritaire	**De CCC+ à D**	**De Caa1 à C**	**2 %**	4 %

En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			**31 déc. 2018**				31 déc. 2017
	Assurance crédit	**Cession en réassurance**	**Assurance crédit, montant net**		Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	**5 725**	**(5)**	**5 720**	États-Unis	4 785	(4)	4 781
Chine	**592**	**–**	**592**	Brésil	540	–	540
Brésil	**524**	**–**	**524**	Chine	414	(1)	413
Mexique	**373**	**–**	**373**	Royaume-Uni	309	(26)	283
Royaume-Uni	**394**	**(27)**	**367**	Mexique	273	–	273
Autres pays	**3 716**	**(10)**	**3 706**	Autres pays	3 013	(9)	3 004
Total	**11 324 $**	**(42) $**	**11 282 $**	Total	9 334 $	(40) $	9 294 $

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance d'institution financière, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2018, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition de 515 millions de dollars (1 421 millions en 2017) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 481 millions de dollars (1 971 millions en 2017) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas du groupe de produits d'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017
Turquie	**536**	Turquie	983
Canada	**200**	États-Unis	346
Cuba	**190**	Pérou	203
Pérou	**139**	Canada	200
Îles Caïmans	**123**	Inde	199
Autres pays	**808**	Autres pays	1 461
Total	**1 996 $**	Total	3 392 $

Assurance et cautionnement de contrats

L'Assurance et cautionnement de contrats couvre des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elle comprend les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

Notre principale source de risque associée au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des évaluations internes du risque pour l'ensemble du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Notation interne du risque	**Exposition au risque**	Exposition au risque
De AA à BBB-	**6 579**	5 597
De BB+ à B-	**3 210**	2 563
CCC+ ou inférieure	**227**	137
Total	**10 016 $**	8 297 $

Les principales concentrations du risque par pays résultant du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			**31 déc. 2018**				31 déc. 2017
	Assurance et cautionnement de contrats	**Cession en réassurance**	**Assurance et cautionnement de contrats, montant net**		Assurance et cautionnement de contrats	Cession en réassurance	Assurance et cautionnement de contrats, montant net
Canada	**10 950**	**(1 155)**	**9 795**	Canada	9 131	(1 081)	8 050
Brésil	**100**	**–**	**100**	Brésil	96	–	96
États-Unis	**35**	**–**	**35**	États-Unis	37	–	37
Koweït	**8**	**–**	**8**	Émirats arabes unis	14	–	14
Oman	**5**	**–**	**5**	Royaume-Uni	13	–	13
Autres pays	**73**	**–**	**73**	Autres pays	87	–	87
Total	**11 171 $**	**(1 155) $**	**10 016 $**	Total	9 378 $	(1 081) $	8 297 $

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017		
	Assurance risques politiques	**Cession en réassurance**	**Assurance risques politiques, montant net**		Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Chine	**1 037**	**(747)**	**290**	Chine	982	(699)	283
Angola	**208**	**(35)**	**173**	Angola	229	(44)	185
Ghana	**304**	**(159)**	**145**	Mexique	568	(393)	175
Mexique	**175**	**(64)**	**111**	Ghana	300	(163)	137
Brésil	**440**	**(330)**	**110**	Brésil	406	(302)	104
Thaïlande	**737**	**(635)**	**102**	Porto Rico	457	(361)	96
Jamaïque	**725**	**(639)**	**86**	Thaïlande	679	(585)	94
Barbade	**136**	**(60)**	**76**	Jamaïque	675	(592)	83
République dominicaine	**468**	**(404)**	**64**	Colombie	434	(355)	79
Cameroun	**172**	**(109)**	**63**	Uruguay	427	(354)	73
Autres pays	**1 590**	**(815)**	**775**	Autres pays	4 202	(3 063)	1 139
	5 992	**(3 997)**	**1 995**		9 359	(6 911)	2 448
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	**(3 887)**	**2 778**	**(1 109)**	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(7 338)	5 805	(1 533)
Total	**2 105 $**	**(1 219) $**	**886 $**	Total	2 021 $	(1 106) $	915 $

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

(1) les cycles économiques;

(2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;

(3) une concentration de pertes de crédit;

(4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)				**31 déc. 2018**
	Changements d'hypothèse	**Incidence sur les passifs bruts**	**Incidence sur les passifs nets**	**Incidence sur le résultat net**
Fréquence des sinistres	**+10 %**	**33**	**22**	**(22)**
Fréquence des sinistres	**-10 %**	**(34)**	**(23)**	**23**
Gravité des sinistres	**+10 %**	**42**	**27**	**(27)**
Gravité des sinistres	**-10 %**	**(42)**	**(27)**	**27**
Cours du change	**+10 %**	**50**	**33**	**(33)**
Cours du change	**-10 %**	**(50)**	**(33)**	**33**
Évolution des sinistres	**+10 %**	**7**	**7**	**(7)**
Évolution des sinistres	**-10 %**	**(7)**	**(7)**	**7**

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2017
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	29	20	(20)
Fréquence des sinistres	-10 %	(30)	(20)	20
Gravité des sinistres	+10 %	34	23	(23)
Gravité des sinistres	-10 %	(35)	(23)	23
Cours du change	+10 %	45	30	(30)
Cours du change	-10 %	(41)	(28)	28
Évolution des sinistres	+10 %	9	9	(9)
Évolution des sinistres	-10 %	(9)	(9)	9

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime d'un sinistre se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2014	2015	2016	2017	2018	**Total**
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	37	51	60	150	57	
1 an plus tard	74	59	60	159		
2 ans plus tard	63	56	51			
3 ans plus tard	57	56				
4 ans plus tard	56					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2018	56	56	51	159	57	**379**
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2018	(56)	(55)	(48)	(145)	(10)	**(314)**
Effet de la marge et de l'actualisation	1	–	1	2	7	**11**
Passifs au titre des sinistres de 2014 à 2018 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018	1	1	4	16	54	**76**
Passifs au titre des sinistres de 2004 à 2013 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018						**2**
Passifs au titre des sinistres de 2004 à 2018 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2018						**78 $**

20. Capitaux propres

Le capital social autorisé d'EDC s'élève à 3,0 milliards de dollars, soit 30 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 13,3 millions (13,3 millions en 2017). Ces actions donnent droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Aucune action n'a été émise en 2018 (aucune en 2017). En 2018, un dividende de 969 millions de dollars a été versé au gouvernement du Canada (786 millions en 2017). Le dividende par action en 2018 correspond à 72,86 $ (59,10 $ en 2017).

21. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié à la capitalisation d'un régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués. Selon notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

22. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**		31 déc. 2017	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Prêts productifs à taux fixe*	**14 317**	**13 594**	12 303	12 461
Prêts productifs à taux variable*	**38 998**	**38 454**	37 094	38 046
Total des prêts productifs*	**53 315**	**52 048**	49 397	50 507
Prêts dépréciés	**435**	**435**	370	370
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	**53 750**	**52 483**	49 767	50 877
Titres négociables	**13 119**	**13 119**	8 057	8 057
Instruments dérivés	**256**	**256**	315	315
Placements	**1 342**	**1 342**	1 124	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	**35**	**35**	65	65
Autres actifs	**170**	**169**	138	136
Passifs				
Dettes fournisseurs et autres crédits	**226**	**227**	123	125
Emprunts	**55 448**	**55 355**	47 114	47 021
Instruments dérivés	**1 971**	**1 971**	1 690	1 690
Garanties de prêts	**158**	**106**	192	154

** Les prêts productifs comprennent les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des corrections de valeur pour pertes sur prêts et des produits différés tirés des prêts et autres crédits.*

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telles que l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2018[1]
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA[2])	0,0 – 8,4 (4,6)	84
	Décote d'illiquidité	35 % – 35 % (35 %)	8
	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (20 %)	30
Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	1 % – 24 % (19 %)	2

[1] *L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.*

[2] *Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.*

INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Aux fins de l'estimation de leur juste valeur, les indemnités recouvrables sur assurances sont évaluées cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

AUTRES ACTIFS ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

EDC couvre ses obligations structurées à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés qui convertissent les obligations d'EDC en obligations à taux variable. La branche du swap sur laquelle EDC reçoit les intérêts reflète parfaitement la structure des paiements à effectuer sur les obligations structurées d'EDC, de telle sorte que la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus des obligations structurées ou dans leur évaluation soit annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus et à recevoir sur cette branche du swap.

Les emprunts évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, et elle est validée et gérée de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes. Nous évaluons les swaps sur défaillance de crédit en incluant dans l'évaluation une variable additionnelle, soit les écarts sur valeurs nominales de ces swaps sur les marchés, ou en fonction des prix cotés fournis par les courtiers, le cas échéant.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie le cas échéant.

Les instruments dérivés évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Prêts productifs à taux fixe	**–**	**13 538**	**56**	**13 594**	–	12 016	445	12 461
Prêts productifs à taux variable	**–**	**38 177**	**277**	**38 454**	–	37 812	234	38 046
Total des prêts productifs	**–**	**51 715**	**333**	**52 048**	–	49 828	679	50 507
Prêts dépréciés	**–**	**435**	**–**	**435**	–	370	–	370
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	**–**	**52 150**	**333**	**52 483**	–	50 198	679	50 877
Titres négociables	**6 772**	**6 347**	**–**	**13 119**	4 235	3 822	–	8 057
Instruments dérivés	**–**	**256**	**–**	**256**	–	287	28	315
Placements	**1**	**–**	**1 341**	**1 342**	3	–	1 121	1 124
Indemnités recouvrables sur assurances	**–**	**–**	**35**	**35**	–	–	65	65
Autres actifs	**139**	**30**	**–**	**169**	100	36	–	136
Passifs								
Dettes fournisseurs et autres crédits	**196**	**31**	**–**	**227**	89	36	–	125
Emprunts	**–**	**55 355**	**–**	**55 355**	–	46 929	92	47 021
Instruments dérivés	**–**	**1 971**	**–**	**1 971**	–	1 690	–	1 690
Garanties de prêts	**–**	**106**	**–**	**106**	–	154	–	154

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2017 et 2018 en ce qui concerne les indemnités recouvrables sur assurances, les placements, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)					**31 déc. 2018**
	Indemnités recouvrables sur assurances	**Placements**	**Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Instruments dérivés**	**Total**
Solde à l'ouverture de l'exercice	**65**	**1 121**	**(92)**	**28**	**1 122**
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	**(34)**	**–**	**–**	**–**	**(34)**
Variation des intérêts courus	**–**	**–**	**25**	**(24)**	**1**
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	**–**	**108**	**5**	**(4)**	**109**
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	**–**	**291**	**–**	**–**	**291**
Actifs et passifs venus à échéance	**–**	**–**	**65**	**–**	**65**
Remboursement de capital	**–**	**(242)**	**–**	**–**	**(242)**
Écart de change	**4**	**63**	**(3)**	**–**	**64**
Solde à la clôture de l'exercice	**35 $**	**1 341 $**	**– $**	**– $**	**1 376 $**
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	**(34) $**	**199 $**	**– $**	**– $**	**165 $**

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2017
	Indemnités recouvrables sur assurances	Placements	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	63	1 005	(96)	27	999
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	6	–	–	–	6
Variation des intérêts courus	–	–	(5)	5	–
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	23	2	(1)	24
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	290	–	–	290
Remboursement de capital	–	(155)	–	–	(155)
Écart de change	(4)	(42)	7	(3)	(42)
Solde à la clôture de l'exercice	65 $	1 121 $	(92) $	28 $	1 122 $
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	6 $	(35) $	(2) $	(2) $	(33) $

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. Aucun transfert n'a eu lieu en 2018 (aucun en 2017).

En 2018, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 50 millions de dollars à un écart favorable de 51 millions.

23. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte lié au non-respect d'une obligation financière de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 89 et 90, et 96 à 98).

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	**Prêts bruts**	**Garanties de prêts**	**Placements**	**Titres négociables et instruments dérivés***	**Transfert de risques**	**Exposition au 31 déc. 2018**		Exposition au 31 déc. 2017	
Pays						**$**	**%**	$	%
États-Unis	**9 928**	**613**	**68**	**10 259**	**–**	**20 868**	**29**	16 955	27
Canada	**5 141**	**2 103**	**652**	**1 409**	**89**	**9 394**	**13**	7 573	12
Royaume-Uni	**3 161**	**6**	**–**	**169**	**1 573**	**4 909**	**7**	5 492	9
Inde	**4 397**	**–**	**181**	**–**	**(196)**	**4 382**	**6**	3 587	6
Australie	**3 232**	**19**	**–**	**775**	**–**	**4 026**	**5**	3 009	5
Chili	**3 621**	**–**	**–**	**–**	**(478)**	**3 143**	**4**	2 251	3
Mexique	**3 048**	**5**	**24**	**3**	**(614)**	**2 466**	**3**	2 135	3
Arabie saoudite	**2 010**	**2**	**–**	**–**	**–**	**2 012**	**3**	2 019	3
Allemagne	**1 919**	**–**	**–**	**55**	**–**	**1 974**	**3**	1 530	2
Brésil	**1 573**	**37**	**89**	**–**	**(47)**	**1 652**	**2**	2 206	3
Autres	**16 579**	**489**	**328**	**875**	**(327)**	**17 944**	**25**	16 711	27
Total	**54 609 $**	**3 274 $**	**1 342 $**	**13 545 $**	**– $**	**72 770 $**	**100**	63 468 $	100

** Y compris les liquidités.*

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteur industriel.

(en millions de dollars canadiens)	**Prêts bruts**	**Garanties de prêts**	**Placements**	**Titres négociables et instruments dérivés***	**Transfert de risques**	**Exposition au 31 déc. 2018**		Exposition au 31 déc. 2017	
Secteur industriel						**$**	**%**	$	%
Comptes commerciaux :									
Aéronautique	**10 946**	**102**	**–**	**–**	**(228)**	**10 820**	**15**	12 123	19
Institutions financières	**3 209**	**4**	**–**	**2 957**	**2 334**	**8 504**	**12**	7 728	12
Pétrole et gaz naturel	**9 043**	**173**	**9**	**–**	**(810)**	**8 415**	**11**	7 527	12
Technologies de l'information et des communications	**6 780**	**463**	**398**	**–**	**(341)**	**7 300**	**10**	6 280	10
Infrastructure et environnement	**6 370**	**433**	**373**	**–**	**–**	**7 176**	**10**	5 216	8
Exploitation minière	**6 955**	**295**	**8**	**–**	**(955)**	**6 303**	**9**	6 601	10
Transport de surface	**5 580**	**654**	**–**	**–**	**–**	**6 234**	**8**	5 671	9
Autres	**4 686**	**1 086**	**554**	**–**	**–**	**6 326**	**9**	4 117	7
Total des comptes commerciaux	**53 569**	**3 210**	**1 342**	**2 957**	**–**	**61 078**	**84**	55 263	87
Comptes souverains	**1 040**	**64**	**–**	**10 588**	**–**	**11 692**	**16**	8 205	13
Total	**54 609 $**	**3 274 $**	**1 342 $**	**13 545 $**	**– $**	**72 770 $**	**100**	63 468 $	100

** Y compris les liquidités.*

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les

échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Le tableau qui suit résume nos risques de taux d'intérêt fondés sur l'écart entre le montant nominal de l'actif et celui du passif, classés selon la date de révision contractuelle des taux ou la date d'échéance, si celle-ci est antérieure. Les montants nominaux reflètent notre exposition réelle à la révision des taux à diverses dates d'échéance. Les écarts entre les montants nominaux et les valeurs comptables, ainsi que les positions non exposées au risque de révision de taux et les capitaux propres, sont présentés dans la colonne intitulée « Non sensible aux taux d'intérêt » pour des raisons de comparabilité avec l'État consolidé de la situation financière. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques des instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[1]	Total au 31 déc. 2018
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	**170**	**5 463**	**1 176**	**4 970**	**1 519**	**(9)**	**13 289**
Taux d'intérêt effectif (en %)	**–**	***2,32 %***	***2,31 %***	***2,28 %***	***2,52 %***		
Prêts bruts	**429**	**39 868**	**989**	**6 963**	**5 497**	**863**	**54 609**
Taux d'intérêt effectif (en %)	***7,82 %***	***4,42 %***	***3,96 %***	***3,52 %***	***3,59 %***		
Autres actifs et créances au titre des intérêts	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 482**	**1 482**
Total des actifs	**599 $**	**45 331 $**	**2 165 $**	**11 933 $**	**7 016 $**	**2 336 $**	**69 380 $**
Passifs et capitaux propres							
Emprunts	**–**	**27 126**	**5 367**	**22 752**	**35**	**168**	**55 448**
Taux d'intérêt effectif (en %)	**–**	***2,45 %***	***1,47 %***	***1,96 %***	***1,52 %***		
Total des montants à payer sur les swaps	**–**	**35 464**	**–**	**4 311**	**6 135**	**16 059**	**61 969**
Taux d'intérêt effectif (en %)	**–**	***2,23 %***	**–**	***1,86 %***	***2,37 %***		
Total des montants à recevoir sur les swaps	**–**	**(24 701)**	**(1 954)**	**(18 503)**	**(35)**	**(15 279)**	**(60 472)**
Taux d'intérêt effectif (en %)	**–**	***1,45 %***	***1,56 %***	***2,06 %***	***1,52 %***		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés[2]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1 497)**	**(1 497)**
Total des emprunts							**55 448**
Autres passifs et produits différés	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3 587**	**3 587**
Capitaux propres						**10 345**	**10 345**
Total des passifs et des capitaux propres	**– $**	**37 889 $**	**3 413 $**	**8 560 $**	**6 135 $**	**13 383 $**	**69 380 $**
Au 31 décembre 2018							
Écart total	**599**	**7 442**	**(1 248)**	**3 373**	**881**	**(11 047)**	**–**
Écart cumulatif	**599**	**8 041**	**6 793**	**10 166**	**11 047**	**–**	**–**
Dollar canadien	**217**	**2 576**	**81**	**443**	**345**	**(3 662)**	**–**
Devises	**382**	**4 866**	**(1 329)**	**2 930**	**536**	**(7 385)**	**–**
Écart total	**599 $**	**7 442 $**	**(1 248) $**	**3 373 $**	**881 $**	**(11 047) $**	**– $**

[1] *Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.*

[2] *En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.*

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[1]	Total au 31 déc. 2017
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	157	3 383	493	3 287	917	(23)	8 214
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*1,28 %*	*1,56 %*	*1,72 %*	*2,16 %*		
Prêts bruts	591	38 589	886	6 316	3 902	915	51 199
Taux d'intérêt effectif (en %)	*7,28 %*	*3,44 %*	*3,95 %*	*3,66 %*	*3,76 %*		
Autres actifs et créances au titre des intérêts	–	–	–	–	–	707	707
Total des actifs	748 $	41 972 $	1 379 $	9 603 $	4 819 $	1 599 $	60 120 $
Passifs et capitaux propres							
Emprunts	–	18 906	4 761	22 974	364	109	47 114
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*1,68 %*	*1,43 %*	*1,71 %*	*2,55 %*		
Total des montants à payer sur les swaps	–	31 407	754	2 733	4 121	13 282	52 297
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*1,35 %*	*1,50 %*	*1,81 %*	*2,19 %*		
Total des montants à recevoir sur les swaps	–	(17 300)	(4 132)	(16 380)	(365)	(12 841)	(51 018)
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*1,12 %*	*1,51 %*	*1,90 %*	*2,55 %*		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés[2]	–	–	–	–	–	(1 279)	(1 279)
Total des emprunts							47 114
Autres passifs et produits différés	–	–	–	–	–	2 966	2 966
Capitaux propres						10 040	10 040
Total des passifs et des capitaux propres	– $	33 013 $	1 383 $	9 327 $	4 120 $	12 277 $	60 120 $
Au 31 décembre 2017							
Écart total	748	8 959	(4)	276	699	(10 678)	–
Écart cumulatif	748	9 707	9 703	9 979	10 678	–	–
Dollar canadien	306	1 783	78	514	398	(3 079)	–
Devises	442	7 176	(82)	(238)	301	(7 599)	–
Écart total	748 $	8 959 $	(4) $	276 $	699 $	(10 678) $	– $

[1] Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.

[2] En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (pages 98 et 99) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (page 100) du présent Rapport annuel.

24. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Nous avons deux types d'engagement de prêt. Le premier correspond aux montants non encore versés sur les prêts déjà signés. Le second représente les engagements que nous avons pris dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des déboursements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en cours pour des prêts ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau suivant présente un résumé de nos paiements futurs au titre des engagements contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total pour 2018**	Total pour 2017
Autres passifs à long terme	**9**	**17**	**7**	**–**	**33**	38
Paiements à effectuer au titre des engagements de prêts	**20 778**	**–**	**–**	**–**	**20 778**	20 784
Paiements à effectuer au titre des engagements de placements	**736**	**–**	**–**	**–**	**736**	785
Lettres d'offre acceptées et en cours	**3 660**	**–**	**–**	**–**	**3 660**	3 756
Lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées	**121**	**–**	**–**	**–**	**121**	112
Contrats de location	**29**	**61**	**62**	**204**	**356**	385
Obligations d'achat	**132**	**65**	**35**	**1**	**233**	101
Total	**25 465 $**	**143 $**	**104 $**	**205 $**	**25 917 $**	25 961 $

25. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, l'entité présentant

l'information financière est considérée comme ayant le contrôle sur l'entité structurée, qui doit être consolidée dans les états financiers de l'entité présentant l'information financière. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, elle n'a pas, selon IFRS 10, à consolider cette dernière.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Nous avons saisi des aéronefs, y compris les hélicoptères, qui garantissaient des prêts devenus en souffrance et qui nous ont été rendus puisque nous en étions les créanciers garantis. Ces actifs ont été placés dans des fiducies qui, selon les IFRS, sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons.

Le tableau suivant indique le total des actifs des entités structurées qui sont consolidées dans nos états financiers.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Actifs détenus en vue de la vente[1]	**13**	34
Matériel disponible à la location[2]	**7**	–
Investissement net dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement[2]	**5**	–
Total	**25 $**	34 $

[1] *Voir la note 6.*

[2] *Voir la note 8.*

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans les secteurs du transport et des industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous n'avons pas, selon IFRS 10, à les consolider. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**	31 déc. 2017
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts	**14 702**	14 369
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**(319)**	(440)
Prêts nets	**14 383**	13 929
Placements dans des fonds de placement	**1 174**	985
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	**15 557**	14 914
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	**2 021**	1 783
Lettres d'offre	**643**	965
Placements dans des fonds de placement	**736**	784
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	**303**	308
Exposition maximale aux engagements et garanties	**3 703**	3 840
Exposition maximale aux entités structurées	**19 260 $**	18 754 $

** Compris dans les engagements et les garanties à la note 17.*

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

26. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Intérêts sur prêts – taux variable	**1 524**	1 259
Intérêts sur prêts – taux fixe	**473**	453
Produits sous forme de commissions sur prêts	**189**	184
Produits tirés des prêts dépréciés	**21**	19
Total	**2 207 $**	1 915 $

27. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	**272**	133
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	**777**	439
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	**166**	141
Autres	**4**	2
Total	**1 219 $**	715 $

** Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 134 millions de dollars (106 millions en 2017).*

28. Charges de financement

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Charge liée à l'atténuation des risques	**27**	37
Autres	**6**	8
Total	**33 $**	45 $

29. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**			31 déc. 2017		
	Primes directes et commissions de garantie	**Primes cédées en réassurance**	**Primes et commissions de garantie, montant net**	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	**114**	**(9)**	**105**	112	(7)	105
Assurance d'institution financière	**14**	**(1)**	**13**	18	–	18
Assurance et cautionnement de contrats	**91**	**(15)**	**76**	83	(16)	67
Assurance risques politiques	**24**	**(14)**	**10**	26	(16)	10
Total	**243 $**	**(39) $**	**204 $**	239 $	(39) $	200 $

30. Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres inscrites dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Indemnités versées	**74**	201
Indemnités recouvrées	**(38)**	(41)
Indemnités recouvrées de réassureurs	**(18)**	(3)
Augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances	**197**	3
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	**34**	(6)
Frais de gestion des sinistres	**6**	3
Total	**255 $**	157 $

31. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	**(149)**	(33)
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les dérivés	**10**	59
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	**9**	26
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les emprunts	**8**	(78)
Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs	**5**	11
Perte sur la vente de prêts	**4**	19
Perte de change	**16**	10
Autres	**(1)**	20
Total	**(98) $**	34 $

32. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Salaires et avantages	**233**	213
Services professionnels	**55**	35
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	**48**	51
Coûts des systèmes	**38**	25
Dotation aux amortissements	**33**	27
Marketing et communications	**26**	20
Occupation	**26**	27
Voyages, accueil et conférences	**11**	9
Autres	**27**	24
Total	**497 $**	431 $

33. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1er janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). En tant que régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel participant au régime avant le 1er janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations du personnel et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel participant au régime à compter du 1er janvier 2012, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente le cumul des cotisations du personnel et de l'employeur et les rendements des placements attribués aux membres du personnel. Chaque membre choisit de cotiser un pourcentage fixe allant jusqu'à 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation en contrepartie de celle du membre en fonction de son âge et de son nombre d'années de service admissible. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque membre du personnel qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour

atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD en date du 1er janvier 2012. Les durations du RRE à prestations déterminées et du RRC à prestations déterminées sont de 20 et de 19 ans, respectivement.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1er juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes, dont la duration est de 19 ans, sont capitalisés à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil et de deux groupes de gestion. Le premier groupe, soit le Comité de retraite de la direction (CRD), se trouve au niveau de la haute direction, tandis que le Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) est au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, le rendement des placements, et il reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions sur des questions en matière de retraite que le Conseil ou le CRH lui a confiées. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les portefeuilles de placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. Les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux placements sur le plan individuel et aux principales catégories d'actif, dans le but de réduire le niveau de risque associé aux régimes. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

AUTRES RISQUES

L'obligation au titre des PD comporte un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette des régimes PD, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017			
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	**1 064**	**93**	**186**	**1 343**	942	85	233	1 260
Coût des services rendus au cours de la période	**28**	**2**	**6**	**36**	25	2	8	35
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	**38**	**3**	**6**	**47**	39	3	10	52
Cotisations du personnel	**11**	**1**	**–**	**12**	10	1	–	11
(Gain) ou perte actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	**3**	**2**	**(8)**	**(3)**	(6)	(2)	(84)	(92)
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses financières	**(62)**	**(4)**	**(16)**	**(82)**	75	6	21	102
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses démographiques	**(2)**	**–**	**–**	**(2)**	–	–	–	–
Prestations versées	**(23)**	**(2)**	**(2)**	**(27)**	(21)	(2)	(2)	(25)
Obligation à la clôture de l'exercice[1]	**1 057**	**95**	**172**	**1 324**	1 064	93	186	1 343
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	**1 128**	**98**	**1**	**1 227**	985	78	–	1 063
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	**41**	**4**	**–**	**45**	40	3	–	43
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	**(38)**	**(5)**	**–**	**(43)**	74	2	–	76
Cotisations de l'employeur	**29**	**1**	**2**	**32**	41	16	2	59
Cotisations du personnel	**11**	**1**	**–**	**12**	10	1	–	11
Prestations versées	**(23)**	**(2)**	**(2)**	**(27)**	(21)	(2)	(2)	(25)
Charges administratives	**(1)**	**–**	**(1)**	**(2)**	(1)	–	1	–
Juste valeur à la clôture de l'exercice[1]	**1 147**	**97**	**–**	**1 244**	1 128	98	1	1 227
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes[2]	**90 $**	**2 $**	**(172) $**	**(80) $**	64 $	5 $	(185) $	(116) $

[1] Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

[2] A l'État de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme des actifs au titre des prestations de retraite totalisant 92 millions de dollars, tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme des obligations au titre des prestations de retraite totalisant 172 millions de dollars.

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Les politiques des régimes consistent à avoir un portefeuille de placements diversifiés, sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une modélisation de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques et les stratégies de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de la modélisation sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH dans le cadre de l'examen annuel des EPPP. Une modélisation de l'actif et du passif a été amorcée vers la fin de 2016, et une partie des recommandations du CCPRR ont été suivies en 2017 et 2018, et la totalité des recommandations devraient être suivies en 2019. Au 31 décembre 2018, la composition des actifs s'écartait de la répartition préconisée selon les EPPP en raison de la mise en œuvre décalée des recommandations (les EPPP permettent un tel écart dans les périodes de transition, comme l'autorisent les comités).

Le tableau qui suit résume les actifs des régimes à prestations déterminées, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

		Régime de retraite enregistré		Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2018 %	**2018 %**	2017 %	**2018 %**	2017 %
Liquidités	**–**	**–**	–	**52 %**	44 %
Titres de créance	**30 %**	**31 %**	25 %	**–**	–
Titres de capitaux propres	**53 %**	**55 %**	61 %	**48 %**	56 %
Placements alternatifs	**17 %**	**14 %**	14 %	**–**	–
Total	**100 %**	**100 %**	100 %	**100 %**	100 %

** La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada (ARC).*

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables on non (voir la note 22, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**				31 déc. 2017			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	**–**	**351**	**–**	**351**	–	283	–	283
Titres de capitaux propres								
Canada	**–**	**142**	**–**	**142**	–	151	–	151
International	**–**	**309**	**–**	**309**	–	250	–	250
États-Unis	**–**	**47**	**–**	**47**	–	155	–	155
Actions mondiales	**–**	**186**	**–**	**186**	–	184	–	184
Placements alternatifs	**–**	**107**	**59**	**166**	–	37	120	157
Dérivés	**–**	**(9)**	**–**	**(9)**	–	(2)	–	(2)
Autres*	**52**	**–**	**–**	**52**	49	–	–	49
Total	**52 $**	**1 133 $**	**59 $**	**1 244 $**	49 $	1 058 $	120 $	1 227 $

** Représentent la trésorerie et les liquidités détenues dans un compte de l'ARC.*

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**				2017			
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	**28**	**2**	**6**	**36**	25	2	8	35
Charges administratives	**1**	**–**	**–**	**1**	1	–	–	1
Coût des services	**29**	**2**	**6**	**37**	26	2	8	36
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	**38**	**3**	**6**	**47**	39	3	10	52
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	**(41)**	**(4)**	**–**	**(45)**	(40)	(3)	–	(43)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	**(3)**	**(1)**	**6**	**2**	(1)	–	10	9
Charge totale au titre des prestations déterminées	**26**	**1**	**12**	**39**	25	2	18	45
Charge au titre des cotisations déterminées	**8**	**1**	**–**	**9**	6	–	–	6
Total	**34 $**	**2 $**	**12 $**	**48 $**	31 $	2 $	18 $	51 $

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	**31 déc. 2018**			31 déc. 2017		
(Moyenne pondérée)	**Régime de retraite enregistré**	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	**3,9 %**	**3,9 %**	**4,0 %**	3,6 %	3,6 %	3,5 %
Taux d'inflation	**2,0 %**	**2,0 %**	**2,0 %**	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	**3,9 %**	**3,9 %**	**4,1 %**	4,0 %	4,0 %	4,5 %
Coûts des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	**3,6 %**	**3,6 %**	**3,5 %**	4,0 %	4,0 %	4,0 %
Taux d'inflation	**2,0 %**	**2,0 %**	**2,0 %**	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	**4,0 %**	**4,0 %**	**4,1 %**	4,8 %	4,8 %	5,5 %
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial	**–**	**–**	**4,9 %**	–	–	5,6 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	**–**	**–**	**4,5 %**	–	–	4,5 %
Année du taux d'évolution final	**–**	**–**	**2020**	–	–	2020
Taux d'évolution des frais dentaires	**–**	**–**	**4,3 %**	–	–	4,3 %

** Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.*

Puisque les régimes de retraite sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle

de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Le taux d'augmentation des salaires utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des PD représente une hypothèse à long terme et tient compte des ajustements en fonction du mérite et des promotions.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées donne lieu à des écarts actuariels sur les régimes PD, écarts qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. La position de cet écart actuariel a été dénouée en étant portée aux résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**				2017			
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses relatives à l'expérience des régimes	**(3)**	**(2)**	**8**	**3**	6	2	84	92
(Gain) ou perte actuariel – hypothèses démographiques	**2**	**–**	**–**	**2**	–	–	–	–
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses financières	**62**	**4**	**16**	**82**	(75)	(6)	(21)	(102)
	61	**2**	**24**	**87**	(69)	(4)	63	(10)
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	**(38)**	**(5)**	**–**	**(43)**	74	2	–	76
Total	**23 $**	**(3) $**	**24 $**	**44 $**	5 $	(2) $	63 $	66 $

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau n'est qu'hypothétique et ne doit être interprétée qu'avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2018**			
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	**Total**
Sensibilité des hypothèses	**Obligation**	**Obligation**	**Obligation**	**Obligation**
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % ($)	**(174)**	**(15)**	**(28)**	**(217)**
baisse de 1 % ($)	**229**	**20**	**38**	**287**
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	**25**	**2**	**5**	**32**
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % ($)	**23**	**11**	**1**	**35**
baisse de 1 % ($)	**(25)**	**(7)**	**(1)**	**(33)**
Hypothèse du taux d'inflation				
Effet d'une : hausse de 0,25 % ($)	**44**	**4**	**s.o.***	**48**
baisse de 0,25 % ($)	**(41)**	**(4)**	**s.o.***	**(45)**

** L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.*

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une hausse des obligations de 36 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une réduction des obligations de 27 millions.

TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

(en millions de dollars canadiens)	**2018**				2017			
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	**12**	**1**	**2**	**15**	15	1	2	18
Cotisations spéciales	**17**	**–**	**–**	**17**	26	15	–	41
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	**29**	**1**	**2**	**32**	41	16	2	59
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	**8**	**1**	**–**	**9**	6	–	–	6
Total des paiements en trésorerie	**37 $**	**2 $**	**2 $**	**41 $**	47 $	16 $	2 $	65 $

Nous prévoyons cotiser 43 millions de dollars aux régimes en 2019, soit 31 millions au volet PD du RRE, 7 millions au volet CD du RRE et 5 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations au RRC seront déterminées lorsqu'une évaluation actuarielle sera réalisée au milieu de 2019.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite PD conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2017. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2019 et seront en date du 31 décembre 2018.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2017, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées d'EDC s'établissaient à 151,6 % (144,1 % en 2016) selon le principe de la continuité du régime et à 94,7 % (88,1 % en 2016) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2018, nous avons versé des cotisations spéciales de 17 millions de dollars dans la caisse du RRE et continuerons à verser toutes les cotisations nécessaires afin de préserver la solvabilité. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 99,4 % au 31 décembre 2017 (83,1 % en 2016).

34. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 35, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2018, nous avons retenu 6 millions de dollars (3 millions en 2017) des recettes et des recouvrements portés au Compte du Canada en contrepartie de ces charges et frais indirects. Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 dollars.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion du président et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres secteurs pertinents.
- Le président et chef de la direction est rémunéré selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Le salaire de base pour 2017-2018 se situait dans une fourchette de 325 300 à 382 700 dollars.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017
Salaires et autres avantages à court terme[1]	**5**	5
Avantages postérieurs à l'emploi[2]	**1**	1
Total	**6 $**	6 $

[1] *Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.*

[2] *Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances-vie postérieures à l'emploi.*

35. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 6,8 milliards de dollars à la fin de décembre 2018 (3,7 milliards en 2017).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 20 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2018 se chiffrait à 7,9 milliards de dollars (2,7 milliards en 2017).

REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	**2018[1]**	2017	2016
Prêts bruts	**54 609**	51 199	55 375
Créances au titre des intérêts et des commissions[2]	**272**	241	236
Produits différés tirés des prêts et autres	**(315)**	(313)	(361)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**(820)**	(1 363)	(1 552)
Prêts nets	**53 746**	49 764	53 698
Actifs détenus en vue de la vente[3]	**13**	34	42
Placements	**1 342**	1 124	1 005
Trésorerie et titres négociables	**13 289**	8 214	7 389
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	**150**	103	116
Immobilisations corporelles	**50**	54	55
Immobilisations incorporelles	**110**	106	92
Autres actifs	**680**	721	727
Total des actifs	**69 380 $**	60 120 $	63 124 $
Emprunts	**55 448**	47 114	49 101
Autres passifs	**2 519**	2 152	3 359
Provision pour pertes sur engagements de prêts[4]	**20**	14	78
Passifs au titre des primes et des sinistres	**890**	608	656
Garanties de prêts[5]	**158**	192	167
Total des passifs	**59 035**	50 080	53 361
Capital social	**1 333**	1 333	1 333
Résultats non distribués	**9 012**	8 707	8 430
Cumul des autres éléments du résultat global	**–**	–	–
Capitaux propres	**10 345**	10 040	9 763
Total des passifs et des capitaux propres	**69 380 $**	60 120 $	63 124 $

[1] Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.

[2] Pour les exercices 2010 à 2018, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts ont été reclassées dans les prêts en application des IFRS. Pour l'exercice 2009, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts sont comptabilisées au poste « Autres actifs ».

[3] À la fin de décembre 2018, un appareil Q400 et trois hélicoptères étaient compris dans les actifs détenus en vue de la vente. Pour les exercices 2009 à 2013, les actifs détenus en vue de la vente sont regroupés avec les autres actifs.

[4] Pour les exercices 2010 à 2018, la provision pour pertes sur garanties de prêts est présentée avec les garanties de prêts. Pour l'exercice 2009, la provision pour pertes sur engagements de prêts englobe la provision pour pertes sur garanties de prêts.

[5] Pour les exercices 2010 à 2018, les garanties de prêts comprennent les produits différés au titre des commissions de garantie et la provision pour pertes sur garanties de prêts. Pour l'exercice 2009, la provision pour pertes sur garanties de prêts est regroupée avec les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les produits différés au titre des commissions de garantie sont regroupés avec les prêts.

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997	26 823
200	163	154	157	145	163	–
(390)	(368)	(346)	(362)	(558)	(549)	(556)
(1 715)	(1 163)	(1 246)	(1 182)	(1 680)	(1 561)	(1 948)
51 421	40 423	35 111	28 949	27 000	25 050	24 319
15	364	–	–	–	–	–
848	689	537	429	385	317	196
7 694	6 545	4 066	4 236	3 886	3 803	5 432
141	88	93	90	129	109	159
53	56	59	66	74	33	17
71	56	44	38	40	42	41
726	783	1 606	2 425	2 082	2 528	2 734
60 969 $	49 004 $	41 516 $	36 233 $	33 596 $	31 882 $	32 898 $
46 909	38 038	31 259	25 880	23 570	22 484	24 435
3 936	1 935	1 068	676	588	459	369
113	44	47	58	41	93	713
688	618	606	583	875	640	793
158	153	165	161	266	245	–
51 804	40 788	33 145	27 358	25 340	23 921	26 310
1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
7 832	6 883	7 038	7 542	6 923	6 628	5 317
–	–	–	–	–	–	(62)
9 165	8 216	8 371	8 875	8 256	7 961	6 588
60 969 $	49 004 $	41 516 $	36 233 $	33 596 $	31 882 $	32 898 $

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	**2018***	2017	2016
Produits du financement et des placements :			
Prêts	**2 207**	1 915	1 720
Location-financement	**–**	–	1
Location simple	**–**	–	–
Allégement de la dette	**–**	–	–
Titres négociables	**257**	93	73
Placements	**9**	9	9
Total des produits du financement et des placements	**2 473**	2 017	1 803
Charges d'intérêts	**1 219**	715	450
Charges de location et de financement	**33**	45	37
Produits du financement et des placements, montant net	**1 221**	1 257	1 316
Commissions de garantie de prêt	**48**	43	40
Primes d'assurance et commissions de garantie	**243**	239	229
Cession en réassurance	**(39)**	(39)	(37)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	**204**	200	192
Autres (produits) charges	**(98)**	34	76
Charges administratives	**497**	431	385
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	**1 074**	1 035	1 087
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	**(11)**	(119)	(31)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**255**	157	46
Bénéfice net	**830**	997	1 072
Autres éléments du résultat global	**44**	66	26
Résultat global	**874 $**	1 063 $	1 098 $

** Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.*

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
1 475	1 239	1 174	1 116	1 009	1 004	1 321
5	5	6	6	7	8	9
–	50	55	17	21	32	32
–	–	–	–	4	25	49
60	45	32	36	46	47	41
8	6	8	5	12	8	3
1 548	1 345	1 275	1 180	1 099	1 124	1 455
183	70	30	108	93	147	381
28	48	49	33	32	53	68
1 337	1 227	1 196	1 039	974	924	1 006
41	36	36	38	32	33	24
224	218	215	216	251	221	197
(30)	(23)	(22)	(20)	(17)	(11)	–
194	195	193	196	234	210	197
(200)	(76)	109	16	(61)	49	76
351	327	310	308	284	273	246
1 421	1 207	1 006	949	1 017	845	905
437	(39)	30	(340)	125	(631)	431
59	117	159	(38)	247	1	216
925	1 129	817	1 327	645	1 475	258
24	(155)	119	51	–	–	–
949 $	974 $	936 $	1 378 $	645 $	1 475 $	258 $

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	**2018***	2017	2016
Financement			
Financement direct	**27 109**	26 756	26 587
Garanties	**2 053**	1 601	1 483
	29 162	28 357	28 070
Activités facilitées par FinDev Canada	**39**	–	–
Total	**29 201**	28 357	28 070
Assurances			
Assurance crédit	**58 555**	55 827	55 724
Assurance d'institution financière	**4 259**	8 205	7 421
Assurance et cautionnement de contrats	**10 204**	8 795	8 098
Assurance risques politiques	**2 438**	2 551	2 728
Total	**75 456**	75 378	73 971

Données financières et autres

Financement *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur des prêts bruts	**54 609**	51 199	55 375
Valeur des placements	**1 342**	1 124	1 005
Valeur des prêts non déboursés	**20 778**	20 784	19 147
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	**736**	785	914
Valeur des prêts déboursés	**31 240**	27 625	22 709
Valeur des déboursements pour les placements	**268**	270	237
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	**2 993**	2 473	2 411
Sommes non versées sur les garanties de prêts	**281**	143	103
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	**121**	112	181
Valeur des prêts rééchelonnés	**–**	–	24
Valeur des prêts sortis	**193**	5	193
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	**8**	12	13
Assurances *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	**23 930**	21 648	22 693
Valeur des indemnités versées	**74**	201	110
Valeur des indemnités recouvrées	**56**	44	23
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	**772**	791	732
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	**319**	310	305
Nombre de polices délivrées	**7 980**	6 750	6 490
Nombre de polices et de garanties en vigueur	**7 776**	7 318	7 302

** Les chiffres des exercices 2010 à 2018 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.*

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
24 277	20 613	17 497	13 754	13 734	12 472	11 148
1 133	963	851	864	893	936	761
25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408	11 909
–	–	–	–	–	–	–
25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408	11 909
60 175	56 020	56 224	54 087	62 872	52 073	52 658
7 666	11 415	10 630	9 295	13 914	8 324	6 037
8 149	7 216	7 467	6 594	8 228	8 391	9 543
2 805	2 643	2 743	2 855	2 859	2 420	2 622
78 795	77 294	77 064	72 831	87 873	71 208	70 860
53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997	26 823
848	689	537	429	385	317	196
19 928	16 593	14 885	13 391	9 722	8 775	8 814
903	672	541	417	283	314	367
18 800	15 186	14 100	11 887	10 393	10 095	10 555
209	149	124	121	106	117	74
2 086	1 963	1 954	1 907	2 506	2 304	3 166
101	145	137	197	234	243	392
109	122	157	111	410	384	459
–	50	–	–	4	25	51
42	165	62	408	76	75	58
16	21	26	37	56	57	71
24 314	22 155	22 807	21 673	25 732	23 171	22 395
143	72	61	358	55	126	258
15	13	10	22	40	36	20
806	666	637	627	381	440	422
307	12	30	11	315	8	32
6 623	7 018	7 836	7 525	7 913	9 714	10 573
7 383	7 967	8 553	8 214	8 665	9 238	9 252

COMPTE DU CANADA

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	**2018**	2017	2016
Financement			
Financement direct	**8 000**	–	–
Assurances			
Assurance crédit	**15**	36	28
Assurance d'institution financière	**–**	–	–
Assurance et cautionnement de contrats	**–**	–	–
Assurance risques politiques	**–**	–	–
Total partiel	**15**	36	28
Total	**8 015**	36	28
Données financières et autres			
Financement *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur des prêts et des effets à recevoir	**6 593**	2 586	2 998
Valeur des prêts non déboursés	**1 210**	–	–
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	**5 290**	–	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	**76**	98	121
Sommes non versées sur les garanties de prêts	**–**	–	–
Sommes non affectées	**–**	–	–
Valeur des prêts rééchelonnés	**–**	–	–
Nombre de transactions financées	**1**	–	–
Assurances *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	**–**	5	3
Valeur des indemnités versées	**–**	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	**–**	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	**–**	–	–
Nombre de polices délivrées	**–**	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	**1**	1	1

** Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.*

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
156	25	–	1	–	76	14 222
41	28	30	41	44	129	628
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
41	28	30	41	44	129	628
197	53	30	42	44	205	14 850
3 359	2 924	2 821	3 164	3 442	4 720	5 905
–	–	–	–	–	505	607
156	25	–	–	569*	446*	14 398*
142	164	186	208	241	295	385
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	2	1
2	1	–	–	–	5	16
7	6	9	9	8	10	120
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	11
–	–	–	–	13	13	13
–	–	–	–	–	1	103
1	1	1	1	4	7	53

GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

Bénéfice net – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, des charges liées aux sinistres, des charges administratives et des profits et pertes latents.

CDOR – *Canadian Dollar Offered Rate* – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Montant net des produits des activités ordinaires – Résultat net avant les éléments suivants : la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit; les charges liées aux sinistres; les charges administratives.

Montant net des produits du financement et des placements – Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêts productifs – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance – Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur soit défaillant dans un horizon de un an.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque de change – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque opérationnel – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

REPRÉSENTATION D'EDC

Au Canada

Siège social

Exportation et développement Canada
150, rue Slater
Ottawa ON K1A 1K3
edc.ca

Région de l'Atlantique

Bureau d'Halifax
Tour 2
Bureau 1605
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7

Bureau de Charlottetown
BDC Place
Bureau 240
119, rue Kent
Charlottetown PE
C1A 1N3

Bureau de Moncton
Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5

Bureau de St. John's
510, rue Topsail
St. John's NL A1E 2C2

Région de l'Ontario

Bureau de Toronto
Bureau 3120
155, rue Wellington O.
Toronto ON M5V 3L3

Bureau de Kitchener
Catalyst137 Building
Bureau 460
137, rue Glasgow
Kitchener ON N2G 4X8

Bureau de London
Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON N6A 5P3

Bureau de Mississauga
Bureau 805
1, promenade City Centre
Mississauga ON L5B 1M2

Bureau de Windsor
Bureau 209
3270, promenade Electricity
Walker Industrial Park
Windsor ON N8W 5J1

Région du Québec

Bureau de Montréal
Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
CP 124
Montréal QC H4Z 1A1

Bureau de Brossard
Bureau 4300
4805, boulevard Lapinière
Brossard QC J4Z 0G2

Bureau de Drummondville
1412, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville QC
J2C 7V3

Bureau de Québec
D-3, bureau 600
2875, boulevard Laurier
Québec QC G1V 2M2

Bureau de Saint-Laurent
Bureau 201
9900, boulevard Cavendish
Saint-Laurent QC
H4M 2V2

Bureau de Sherbrooke
93, rue Wellington Nord
Sherbrooke QC J1H 5B6

Région de l'Ouest

Bureau de Calgary
Bureau 2403
308, 4e avenue Sud-Ouest
Calgary AB T2P 0H7

Bureau d'Edmonton
Bureau 3400
10180, 101e rue
Edmonton AB T5J 3S4

Bureau de Regina
Bureau 300
1914, rue Hamilton
Regina SK S4P 3N6

Bureau de Saskatoon
Bureau 400
402, 21e rue Est
Saskatoon SK S7K 0C3

Bureau de Vancouver
Bureau 400, Bentall Four
1055, rue Dunsmuir
CP 49086
Vancouver BC V7X 1G4

Bureau de Winnipeg
Bureau 1050
201, avenue Portage
Winnipeg MB R3B 3K6

À l'international

Amérique du Nord

Atlanta
Consulat général du Canada
Bureau 1700
100 Colony Square
175, rue Peachtree N.E.
Atlanta GA
30361-6205
États-Unis

Chicago
Consulat général du Canada
Bureau 2400
180, ave. North Stetson
Chicago IL
60601
États-Unis

Mexico
Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
Mexico, D.F. 115806
Mexique

Garza Garcia
Consulat général du Canada
Bureau 404
Gomez Morin 955, 4e étage
Garza Garcia, NL
C.P. 66279
Mexique

Amérique du Sud

Bogotá
Ambassade du Canada
Carrera 7 #114-33
Piso 14, Bogotá
Colombie

Lima
Ambassade du Canada
Bolognesi 228, Miraflores
Lima 18, Pérou

Santiago
Ambassade du Canada
Nueva Tajamar
481 – Piso 12
Tour du Nord
Las Condes
Santiago, Chili

Rio de Janeiro
Consulat général du Canada
Av. Atlântica, 13° Andar
Copacabana
Rio de Janeiro, Brésil
CEP 22021-000

São Paulo
Consulat général du Canada
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte
16° Andar
CEP 04578-000
São Paulo – SP, Brésil

Europe

Düsseldorf
Consulat du Canada
Benrather Strasse 8
40213 Düsseldorf
Allemagne

Istanbul
Consulat général du Canada
209 Buyukdere Caddesi
Tekfen Tower – 16e étage
Levent 4
Istanbul 34394
Turquie

Londres
Haut-commissariat du Canada
Trafalgar Square
Londres SW1Y 5BJ
Royaume-Uni

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg
Haut-commissariat du Canada
10 Arnold Road
Johannesburg 2196
Afrique du Sud

Dubaï
Consulat général du Canada
Jumeirah Emirates Towers, 19e étage
Chemin Sheikh Zayed
Dubaï, Émirats arabes unis

Asie

New Delhi
Haut-commissariat du Canada
7/8 Shantipath
Chanakyanpuri
New Delhi 110021
Inde

Mumbai
Consulat général du Canada
Indiabulls Finance Centre
21e étage, tour 2
Senapati Bapat Marg
Chemin Elphinstone (Ouest)
Mumbai 400013
Inde

Beijing
Ambassade du Canada
19, rue Dong Zhi Men Wai
District de Chayoang
Beijing 10600
Chine

Shanghaï
Consulat général du Canada
ECO City Building
8e étage, 1788 Nanjing Xi Lu
District de Jing An
Shanghaï 200040
Chine

Singapour
Tour 3
Marina Bay Financial Centre
12, boulevard Marina
34-04
Singapour 18982

Australie

Sydney
Consulat général du Canada
Quay West
5e étage
111, rue Harrington
NSW 2000